
**ADHÉSION OU INDIFFÉRENCE :
INCIDENCE DE LA RECHERCHE EN
COHÉSION SOCIALE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES**

par

M. Sharon Jeannotte, Dick Stanley, Ravi Pendakur, Bruce Jamieson,
Maureen Williams et Amanda Aizlewood
Recherche et analyse stratégiques (RAS)
Politiques stratégiques et de la recherche
Ministère du Patrimoine canadien

25 rue Eddy, 12^{ième} étage
Hull (Québec)
CANADA K1A 0M5

Février 2002

Référence: SRA-631-f

Pour un exemplaire PDF de cette étude contactez-nous par :
Internet : sradoc_docras@pch.gc.ca
ou par fax : (819) 997-6765

** Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du ministère du Patrimoine canadien.

Nota: Dans la présente publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes.

TABLE DES MATIÈRES

1. DÉFINITION DE LA COHÉSION SOCIALE ET IMPORTANCE DE CELLE-CI POUR LA POLITIQUE PUBLIQUE	1
1.1 Un intérêt grandissant	1
1.2 Bien comprendre le concept	2
1.3 Utilité d'un cadre pour une politique publique	3
1.4 Mesure de la cohésion sociale	4
2. QU'AVONS-NOUS APPRIS DEPUIS 1997 EN CE QUI A TRAIT À LA COHÉSION SOCIALE?	5
2.1 Le cadre de la recherche	5
2.2 Les lignes de faille	7
2.2.1 <i>Exclusion économique</i>	7
2.2.2 <i>Exclusion culturelle</i>	10
2.2.3 <i>Atténuation des clivages</i>	12
2.3 Les nouveaux axes d'identification à la collectivité	13
2.3.1 <i>La citoyenneté comme élément de cohésion sociale</i>	14
2.3.1.1 Identité nationale	15
2.3.1.2 Pôles d'appartenance	15
2.3.1.3 Régime de droits efficace	16
2.3.1.4 Participation à la vie politique et à la vie civique	17
2.3.2 <i>L'évolution des valeurs</i>	20
2.3.3 <i>La confiance</i>	22
2.4 L'incidence des changements sur la cohésion sociale	22
2.4.1 <i>Répercussions économiques</i>	23
2.4.2 <i>Incidence sur la santé et le bien-être</i>	24
2.4.3 <i>Incidence sur la sécurité</i>	25
2.4.4 <i>Incidence sur les institutions et sur l'exercice des pouvoirs</i>	25
3. CONCLUSION	28
3.1 Un modèle expérimental de cohésion sociale	28
3.2 Les lacunes de la recherche et les besoins à combler	30
3.2.1 <i>Distribution des revenus et pauvreté</i>	31
3.2.2 <i>Inclusion et participation</i>	31
3.2.3 <i>Diversité et ethnicité</i>	32
3.2.4 <i>Exercice des pouvoirs, citoyenneté et confiance dans les institutions</i>	32
3.2.5 <i>Évaluation et causalité</i>	33
3.3 Les capacités	34
3.4 La cohésion sociale et la prise de décision	35
Bibliographie	36

Adhésion ou indifférence : incidence de la recherche en cohésion sociale sur les politiques publiques

1. DÉFINITION DE LA COHÉSION SOCIALE ET IMPORTANCE DE CELLE-CI POUR LA POLITIQUE PUBLIQUE

Ce rapport présente les concepts de base, de la cohésion sociale, et donne un aperçu des connaissances accumulées en la matière. Il décrit le cadre de la recherche faite au Canada, expose les résultats de notre propre travail, ébauche des conclusions et propose des pistes pour des travaux de recherche subséquents. Toutefois, avant d'entrer dans le vif de ce sujet complexe, il pourrait être utile de répondre à plusieurs questions que le lecteur se pose certainement. Tout d'abord, d'où vient un si grand intérêt pour ce qui peut paraître être un concept analytique brumeux? De quelle manière ce concept peut-il nous aider à mieux comprendre les préoccupations actuelles des Canadiens? Ce concept peut-il fournir un cadre utile pour un débat sur les politiques publiques? Ce concept se prête-t-il à des mesures ou à des essais empiriques? Et, enfin, de quelle manière une bonne connaissance de la cohésion sociale peut-elle aider les décideurs de tous domaines à prendre de meilleures décisions?

1.1 Un intérêt grandissant

La première question – à savoir d'où vient un si grand intérêt pour la question – est sans doute celle à laquelle il est le plus facile de répondre. Bien que relativement inconnu au Canada jusque tout dernièrement, le concept a suscité, pendant un certain nombre d'années, d'abondants débats de fond en Europe. L'Union européenne (UE), le Conseil de l'Europe et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont publié de nombreux ouvrages sur les menaces d'ordre politique, économique, social et culturel à la cohésion sociale. L'UE a consacré quelque 213 milliards d'euros (302 milliards de dollars CAN) à la cohésion économique et sociale pour la période allant de 2000 à 2006 et a recommandé que les États membres désignent l'inclusion et la cohésion sociale comme objectifs clés des programmes existants en matière de logement, de santé, d'éducation, de transport, de communication et de protection sociale. Pour appuyer ses travaux, le Conseil de l'Europe a créé un Comité européen pour la cohésion sociale comportant une unité spécialisée dans les questions de cohésion sociale¹.

Bien que le débat ait été moins vif au pays, le Canada est considéré comme un chef de file de la recherche dans le domaine visant à clarifier le concept. Un réseau de recherche en cohésion sociale existe depuis maintenant cinq années au sein du gouvernement fédéral. Les recherches comparatives de portée nationale aussi bien qu'internationale entreprises par ce réseau nous ont conduits à tirer les conclusions suivantes :

- On voit apparaître dans la société canadienne des lignes de faille et des clivages de plus en plus marqués.
- Ces clivages contribuent à éroder les axes de l'identification à la collectivité au Canada. Ces axes – valeurs démocratiques fondamentales, attaches communes, volonté de prendre part à un projet commun – forment la base d'une citoyenneté sociale qui est de plus en plus menacée par les forces de la mondialisation.
- L'affaiblissement des axes de l'identification à la collectivité conduit à un amoindrissement des retombées sociales et économiques pour les Canadiens, à une désillusion de plus en plus marquée face à la politique et, éventuellement, à un relâchement de l'attachement au pays.

C'est la force des effets combinés de la mondialisation, d'une diversité croissante et de l'amoindrissement des liens entourant la citoyenneté qui a propulsé le concept de la cohésion sociale sur le devant de la scène. Si, dans les années 90, le mot d'ordre était de « faire jouer au mieux les facteurs économiques fondamentaux », la devise de la première décennie du 21^e siècle sera sans doute de « redresser les facteurs sociaux fondamentaux ». Les événements du 11 septembre ont souligné combien il est important d'avoir une bonne compréhension de la façon dont la mondialisation, la diversité et la citoyenneté influent sur la cohésion sociale à l'échelle du Canada, de l'Amérique du Nord et du monde. Savoir gérer les

¹ M. Sharon Jeannotte, *SRA-309 - Social Cohesion Around the World: An International Comparison of Definitions and Issues*, Ottawa, 2000, pages 18 et 22.

tensions résultant de l'interaction de ces facteurs et savoir en minimiser le désengagement seront certainement les grands défis généraux que devront relever les divers ordres de gouvernement.

1.2 Bien comprendre le concept

Pour répondre à la deuxième question – de quelle manière une bonne compréhension du concept peut nous aider à mieux comprendre les préoccupations actuelles des Canadiens – il nous faut nous aventurer sur le terrain périlleux des définitions.

En 1996, le Réseau sur la cohésion sociale a défini la cohésion sociale comme le processus rendant possible le bon fonctionnement d'une société, du fait qu'elle fournit les conditions nécessaires au bon déroulement de tous les processus sociaux importants. Le Réseau a alors adopté une *définition ad hoc* qui reflétait le consensus à *cette époque* au sein du gouvernement fédéral :

« La cohésion sociale est un processus continu d'élaboration d'un ensemble de valeurs partagées, de défis partagés et de possibilités égales au Canada, le tout fondé sur un sentiment de confiance, d'espoir et de réciprocité entre tous les Canadiens. »

Quoique reconnue comme étant imparfaite, cette définition s'est avérée un bon point de départ pour le cadre de recherche du Réseau².

D'autres travaux de recherche, réalisés par des chercheurs des universités canadiennes et du gouvernement fédéral, ont abouti à une vision plus nuancée de la cohésion sociale. Jane Jenson, des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, a décrit les origines théoriques et idéologiques de la cohésion sociale, mettant en évidence le lien manifeste entre la cohésion et la question plus fondamentale de l'ordre social³. Mme Jenson organise le concept selon cinq dimensions :

- appartenance - isolement
- inclusion - exclusion
- participation -non-participation
- reconnaissance - rejet
- légitimité - illégitimité⁴.

Se fondant sur les travaux initiaux de Jane Jenson, Paul Bernard de l'Université de Montréal fait une critique du concept de cohésion sociale basée sur la « dialectique de la démocratie ». Il avance que la liberté, l'égalité et la solidarité sont indispensables à la démocratie et qu'une véritable cohésion sociale exige que l'équilibre soit maintenu entre ces trois éléments. Son analyse l'a conduit à conclure à la nécessité d'ajouter une dimension supplémentaire, « **égalité - inégalité** », aux cinq dimensions proposées par Jane Jenson, pour compléter le cadre conceptuel⁵.

² Il convient de souligner que, même si l'on trouve dans les études universitaires aussi bien qu'institutionnelles des descriptions de la cohésion sociale ayant des points communs, il n'y a pas de définition communément acceptée du concept. Le Canada est le seul exemple où une définition explicite soit utilisée pour guider la recherche et les programmes.

³ Des travaux précurseurs sur la cohésion sociale ont été réalisés au début du 20^e siècle par le sociologue Émile Durkheim. Bien que nombre d'autres auteurs, notamment Alexis de Tocqueville et Talcott Parsons, se soient penchés surtout sur la question de l'ordre social, Jenson relève que *seuls un certain nombre d'études théoriques identifient la cohésion sociale comme la pierre angulaire de l'ordre social* et que « d'autres traditions privilégient d'autres mécanismes, en mettant l'accent sur des processus institutionnels et des intérêts conflictuels plutôt que sur des valeurs », *Les contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada*, étude des RCRPP n° F|03, Ottawa, 1998, page 13.

⁴ *Les contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada*, page 15.

⁵ Paul Bernard, *SRA-491 - La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept?*, Ottawa, 2000, page 17.

Globalement, nos recherches indiquent que la définition que nous avons utilisée devrait être modifiée comme suit :

La cohésion sociale est fondée sur la volonté des individus de coopérer et d'agir ensemble à tous les niveaux de la société pour atteindre des objectifs communs.

Dans toute société, la cohésion sociale peut être déterminée en cherchant à établir où se situe la société observée dans les continuums constitués par les six dimensions proposées par Jenson et Bernard. Cela suppose **à la fois** un appui aux activités et aux objectifs sociaux et collectifs **et** une confiance dans les autres et dans les institutions. Autrement dit, dans une société cohésive, les citoyens ont un sentiment d'appartenance et un sentiment d'inclusion, ils sont des participants actifs, leurs différences sont reconnues, ils sont traités avec équité et ils jouissent d'une bonne mesure d'égalité dans un contexte où les institutions publiques et privées inspirent la confiance et où leur légitimité est reconnue.

De plus, il est évident que la cohésion sociale et les valeurs sociales libérales fondamentales sont en relation réciproque et se renforcent mutuellement. Des valeurs telles que la liberté, l'égalité, la démocratie, le respect des droits de la personne, la tolérance, l'inclusion, la responsabilité collective et la primauté du droit sont les principales raisons pour lesquelles les membres de la société canadienne sont disposés à coopérer et à travailler dans le même sens. Accessoirement, il convient de souligner que les régimes autoritaires peuvent simuler la cohésion sociale en instituant le bon ordre, des valeurs partagées et l'aptitude à entreprendre des projets collectifs. Néanmoins, cela se fait généralement au moyen de processus coercitifs, restrictifs et non durables – autant de facteurs qui sapent les conditions nécessaires à l'existence d'une cohésion sociale.

1.3 Utilité d'un cadre pour une politique publique

À la fin de 2001, la ministre du Patrimoine canadien a prononcé deux discours sur le thème de la cohésion sociale. Dans les deux, elle soulignait la nécessité de renforcer les liens entre les Canadiens des divers groupes définis selon la langue, la région ou l'appartenance ethnique. Elle a rappelé que le « modèle canadien » de cohésion sociale est fondé sur la diversité et sur la confiance, faisant écho au message transmis par le premier ministre dans un discours prononcé en juin 2000, à Berlin, où ce dernier exposait les éléments sur lesquels s'appuie le modèle canadien :

- accueil à toutes les cultures
- reconnaissance de la diversité
- partenariat entre les citoyens et l'État
- approche équilibrée entre libertés individuelles et prospérité économique fondée sur le partage des risques et des bénéfices
- gouvernement au service de l'action collective et au service de l'intérêt public⁶.

Une telle vision de la cohésion sociale suppose qu'un bon nombre des politiques et des programmes jouent un rôle important pour renforcer les liens que l'histoire a tissé entre les Canadiens. Cela englobe des aspects aussi divers que la protection sociale, la santé, l'éducation, la sécurité, la culture, les communications, les transports, le multiculturalisme, les langues officielles et même les paiements de péréquation. Ces politiques et ces programmes publics sont, en fait, des manifestations concrètes de la volonté des Canadiens de coopérer pour atteindre des objectifs communs. Ils font partie de ce que l'on appelait autrefois le « contrat social » avec les Canadiens – expression désuète qui demeure toutefois utile, en raison de sa concision, pour décrire le lien entre les décideurs publics et les citoyens, élément essentiel à la cohésion sociale.

⁶ Premier ministre du Canada, « La troisième voie : la voie canadienne », discours prononcé à la conférence de Berlin sur *une gouvernance de progrès pour le XXI^e siècle*, 2 et 3 juin 2000, pages 1 et 2, téléchargé le 22 janvier 2002, à partir de l'adresse <http://pm.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=keyinitiatives&sub=thecanadianwayinthestcen&Doc=thecanadianwayinthestcen f.htm>

1.4 Mesure de la cohésion sociale

Nos travaux de recherche ont révélé que l'étude des politiques et des programmes publics ne donne qu'une image incomplète de la cohésion sociale. Pour le moment, nous n'avons que des réponses partielles à la quatrième question – de quelle manière peut-on mesurer la cohésion sociale? Le problème vient en partie de ce que l'on ne s'entend pas sur ce qui doit être mesuré. Cependant, le Réseau sur la cohésion sociale, en collaboration avec le Conseil canadien de développement social, a entrepris des travaux préliminaires pour identifier un ensemble d'indicateurs possibles, fondés, pour la plupart, sur des sources de données facilement disponibles. Ils ont produit une liste préliminaire comportant les indicateurs suivants, dont la moitié mesure les comportements et les caractéristiques du citoyen ordinaire, alors que les autres sont des indicateurs du rendement des politiques et des programmes publics :

Indicateurs des conditions propices à la cohésion sociale

- 1) Conditions d'ordre économique favorables à la cohésion sociale (p. ex. distribution du revenu, emploi)
- 2) Chances d'épanouissement (p. ex. éducation, logement)
- 3) Qualité de vie (p. ex. santé de la population, sécurité des personnes et des familles)

Indicateurs d'activité socialement cohésive

- 1) Désir de coopérer (p. ex. confiance en autrui, confiance dans les institutions, respect de la diversité)
- 2) Participation (p. ex. affiliation à des réseaux et à des groupes, engagement politique)
- 3) Alphabétisme⁷

Ces travaux de recherche révèlent que les perceptions et les valeurs démocratiques sont manifestement des facteurs importants pour la cohésion sociale qui ne sauraient être réduits à des considérations socio-économiques objectives. Cependant, la mise en évidence des tendances propres aux valeurs et aux perceptions doit souvent s'appuyer sur les résultats de sondages dont les questions ne sont pas nécessairement libellées de façon uniforme ou sur les résultats d'enquêtes non régulières, telles que la *World Values Survey*, et elle présente donc des lacunes pour une analyse chronologique des données.

Une bonne connaissance et une mesure appropriée du processus continu d'édification de la cohésion sociale sont des conditions nécessaires pour pouvoir aider les décideurs à élaborer leurs programmes, mais cela répond-il à la quatrième question? Le concept peut-il permettre d'améliorer les décisions en matière de politique publique? Nous reviendrons sur cette question à la fin du rapport, une fois que nous aurons passé en revue l'information recueillie au cours des recherches faites ces cinq dernières années par le Réseau sur la cohésion sociale.

2. QU'AVONS-NOUS APPRIS DEPUIS 1997 EN CE QUI A TRAIT À LA COHÉSION SOCIALE?

2.1 Le cadre de la recherche

En 1997, le Réseau sur la cohésion sociale élaborait un cadre pour organiser sa recherche. Ce cadre était articulé autour de trois thèmes regroupant une douzaine de sujets identifiés comme étant essentiels pour une bonne compréhension du concept. Ces trois thèmes sont les suivants :

- 1) les lignes de faille;
- 2) les nouveaux axes d'identification à la collectivité;
- 3) les répercussions au niveau de la cohésion sociale.

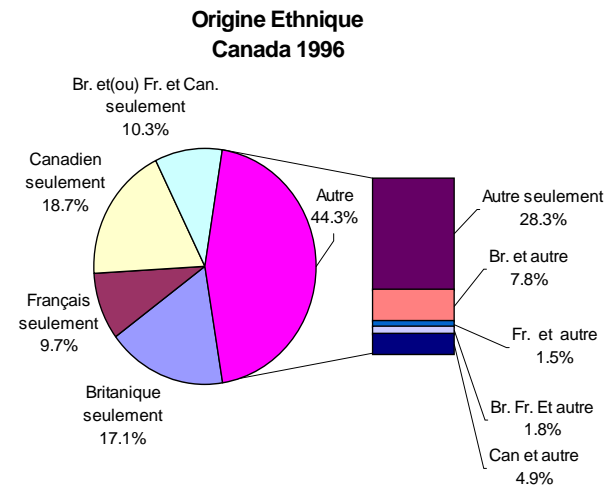
Le cadre de la recherche guide les travaux de portée plus ou moins longue (5 à 10 ans). Les sous-sections 2.2, 2.3. et 2.4 exposent les résultats de ces recherches pour chacun de ces trois thèmes. Cependant, avant d'en venir au détail des résultats, il pourrait être utile de clarifier les liens entre mondialisation, diversité, citoyenneté et cohésion sociale, étant donné que le jeu de ces divers facteurs à l'intérieur de la société canadienne contemporaine est parfois mal interprété.

⁷ A. Aizlewood, *SRA-511 - Social Cohesion Indicators Workshop Report*, Ottawa, juillet 2000, page 9.

La citoyenneté est un concept multidimensionnel complexe qui est rarement abordé dans une perspective globale. Les analyses historiques de la nature et des conditions de la citoyenneté suggèrent qu'il s'agit essentiellement d'une notion liée à caractère national : l'institutionnalisation d'une collectivité politique et culturelle, et un partenariat réalisé au niveau national pour régler les problèmes touchant l'ensemble du pays (p. ex. la défense, la justice, la santé, l'économie). La citoyenneté correspond à la « volonté de coopérer » au niveau national.

Depuis les cinquante dernières années, la citoyenneté est davantage liée à l'évolution de l'État providence et le concept de citoyenneté sociale est devenu une caractéristique de plus en plus importante des démocraties libérales modernes. Les forces contemporaines, telles que l'avènement des réseaux d'information et de communications mondiaux, le nombre important de citoyens cumulant les identités et les appartenances, l'amenuisement du rôle de l'État-nation et l'émergence de nouveaux concepts comme les droits culturels, ont une incidence sur la notion de citoyenneté sociale et, plus particulièrement, sur la notion de citoyenneté sociale réduite aux limites de frontières nationales de plus en plus diffuses ou favorisant certains groupes plutôt que d'autres. En dépit de ces pressions, la citoyenneté sociale a conservé une de ses fonctions clés, qui est d'incarner le sens de la cohésion communautaire ou sociale qui, elle-même, renforce l'identité nationale et suscite un sentiment d'appartenance et d'attachement, favorisant l'intégration sociale des membres dans les sociétés divisées⁸.

Figure 1



Terre d'immigration, le Canada est un des pays du monde qui affiche la plus grande diversité ethnique. Au recensement de 1996, plus de 8 millions de personnes (28 % de la population) ont déclaré être d'origine ethnique autre que française, britannique ou canadienne. Une autre partie de la population (4,6 millions de personnes, soit 16 % de la population) a déclaré avoir une combinaison d'origines incluant des origines ethniques autres que l'origine française, britannique ou canadienne. Une autre partie de la population (un million de personnes) a déclaré être d'origine ethnique allemande, italienne, autochtone ou ukrainienne. Plus de 700 000 personnes ont déclaré être d'origine ethnique chinoise ou d'Asie du Sud (voir la figure 1).

La manière de traiter la diversité au Canada au sein des cadres symboliques et institutionnels de la citoyenneté a toujours été déterminée par les paramètres démographiques. Ces dernières années, on note toutefois une certaine évolution sous l'influence de la mondialisation. Les personnes, les données et les marchandises traversant les frontières nationales à un rythme plus rapide et en nombre plus grand que jamais, les questions que soulève la citoyenneté dans un État moderne ne peuvent plus être appréhendées dans un cadre strictement national. Nos recherches ont révélé que, lorsqu'on fait une comparaison avec les autres pays, les conceptions canadiennes de la citoyenneté s'avèrent plus inclusives et plus ouvertes aux principes multiculturels que ce n'est le cas dans les autres démocraties libérales⁹. Cependant, cette flexibilité et cette ouverture relative, combinées à l'affaiblissement marqué depuis quelque temps du filet de sécurité, pourraient menacer notre cohésion sociale et, en particulier, la partie de notre cohésion sociale qui était traditionnellement renforcée par notre volonté d'accommoder la diversité dans le cadre de la citoyenneté sociale.

⁸ Pour une analyse approfondie de la citoyenneté sociale et de la cohésion sociale, voir Keith G. Banting, « Social Citizenship and the Multicultural Welfare State », *Citizenship, Diversity and Pluralism: Canadian and Comparative Perspectives*, documents présentés à l'occasion d'une conférence tenue en 1997 à Saskatoon, du 30 octobre au 1^{er} novembre, Montréal, 1999, pages 108 à 136.

⁹ A. Aizlewood, *SRA-470 - Comparing Conceptions of Citizenship: An Analysis of Public Attitudes in Five Liberal Democracies*, Ottawa, 1999; A. Aizlewood, R. Butt and D. Price, *SRA-434 - Diversity in the United States: Understanding the Role of the State*, Ottawa, 1999.

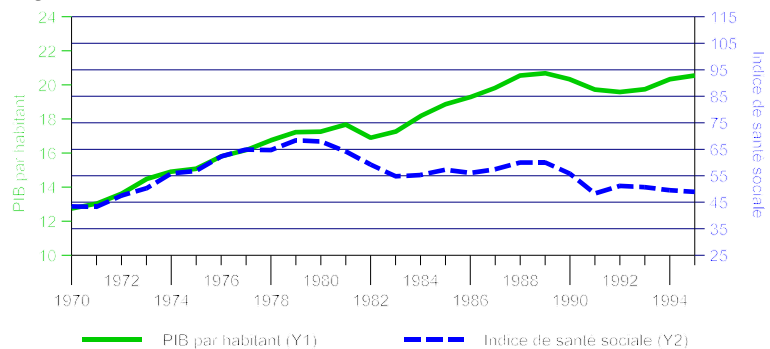
2.2 Les lignes de faille

Notre recherche a porté plus particulièrement sur deux aspects, soit les liens entre des lignes de faille telles que l'appartenance ethnique, le sexe et l'âge, d'une part, et le désavantage économique, d'autre part; et les liens entre l'exclusion économique, d'une part, et l'exclusion politique, sociale et culturelle, d'autre part.

Nous avons découvert que, même si le produit intérieur brut a augmenté régulièrement, la santé sociale n'a pas suivi la même courbe (voir la figure 2). Nous avons également constaté d'importants écarts entre les divers secteurs de la société, entre les autochtones et les non-autochtones, entre les minorités ethniques et la majorité, entre les hommes et les femmes.

Pour analyser l'incidence de la diversité contemporaine, nous avons élargi notre point de vue et nous y avons inclus la structure par âge de la population, l'appartenance ethnoculturelle, les structures familiales et les écarts économiques. Cependant, même si nous avons relevé des clivages dans la société canadienne, ceux-ci n'étaient pas dus à la diversité comme telle. En fait, nous avons découvert que le fait d'être jeune ou âgé, d'être autochtone, d'être membre d'une minorité visible ou encore d'être une mère seule n'était jamais qu'un « problème » en regard des facteurs d'exclusion. Cela prend généralement la forme de l'exclusion économique, mais cette dernière est souvent révélatrice d'autres formes d'exclusion – sociale, culturelle ou politique – qui servent aussi à marginaliser les individus.

Figure 2



L'indice de santé sociale est une mesure composite de la santé, de la mortalité, de l'inégalité et de l'accès aux services qui touchent les individus tout au long de leur vie et l'ensemble de la société.

Source : Zeesman et Brink, DRHC

Les sociétés socialement cohésives n'ont pas à être homogènes, à avoir des valeurs uniformes ou à être exemptes de dissensions ou de conflits. Au contraire, les valeurs antagoniques et les attitudes divergentes peuvent s'avérer des éléments importants pour la pérennité d'une société et, d'ailleurs, les sociétés cohésives reconnaissent que la diversité favorise leur développement. Néanmoins, quand il y a convergence d'un certain nombre de paramètres de diversité (p. ex. les mères autochtones seules à faible revenu ou les jeunes sans foyer), il est possible que la personne vive l'exclusion.

2.2.1 Exclusion économique

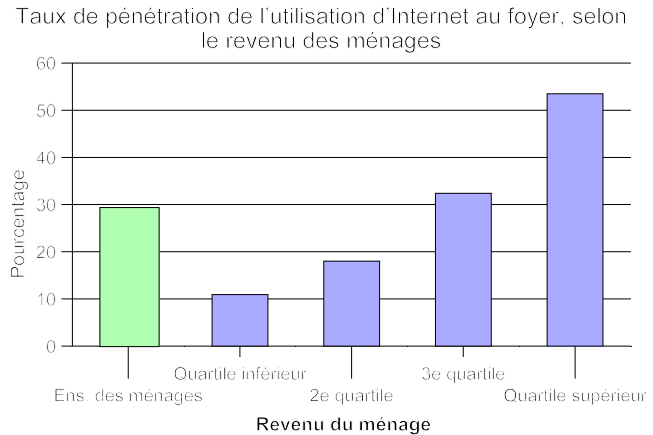
La relation étroite entre l'exclusion économique et les autres formes d'exclusion est devenue une menace sérieuse pour la cohésion sociale. Notre recherche a démontré que les personnes qui ne peuvent pas participer à l'économie sont aussi exclues des aspects politiques, sociaux et culturels de la vie de tous les jours. Ces liens sont importants parce que la participation à la collectivité ne se limite pas à un simple troc d'une rémunération contre du travail. Comme l'a souligné récemment Bob Glossop, de l'Institut Vanier, il y a un risque que l'estime de soi et la dignité soient considérées comme des marchandises¹⁰.

Même si l'exclusion a généralement des dimensions multiples, l'activité demeure pour la plupart des Canadiens un moyen d'intégration essentiel. Suite à l'avènement de l'État providence, dans les années 60 et dans les années 70, le nombre d'emplois dans les branches liées au service social (santé, éducation et bien-être) a augmenté de près de cinq fois en trente ans, passant de 9 % à 15 % de l'ensemble des

¹⁰ Robert Glossop, « Mot d'ouverture », *Une nouvelle façon de penser? Vers une vision d'inclusion sociale*, Ottawa, 8 et 9 novembre 2001.

emplois, en 1991. Durant la même période, le nombre des emplois dans le secteur manufacturier a diminué, passant de près du tiers de l'ensemble des emplois, en 1961, à 16 %, en 1991¹¹. Parallèlement, les données que nous avons examinées révèlent qu'il commence à y avoir une répartition de l'accès aux technologies de l'information – le nouveau passeport pour de « bons emplois » – selon les catégories de revenu (voir la figure 3). Ces changements ont des répercussions considérables sur les travailleurs du fait que la nouvelle population active est nettement plus fragmentée en fonction du niveau de scolarité, des compétences requises et du niveau de rémunération, ce qui pourrait accentuer les clivages sociaux au sein de la société canadienne. Dans ce contexte, un certain nombre de processus risquent de jouer contre les membres des minorités, en réduisant leurs possibilités d'emploi et leur productivité et en accentuant leur marginalisation. Cela peut notamment se traduire par une **discrimination sur le marché du travail** ou par la **non-reconnaissance de diplômes**.

Figure 3



Source : Statistique Canada, Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison, 1999

Le secteur de la population le plus touché par la discrimination sur le marché du travail est celui des canadiens d'origine autochtone. Selon une analyse effectuée en 1998 par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, où on appliquait l'indice du développement humain (IDH) de l'ONU à la population autochtone du Canada, pour voir si globalement le Canada se classait au premier rang pour le développement humain, les Indiens inscrits vivant hors réserve se classaient au 34^e rang et les Indiens inscrits vivant dans les réserves se classaient au 62^e rang¹².

Alors que l'ensemble de la population du Canada vieillit, la population autochtone connaît une explosion démographique remarquable et, selon les estimations, 50 % de ses membres ont moins de 25 ans. Pour améliorer ou juste maintenir les niveaux d'activité des autochtones vivant dans les réserves, les possibilités d'emplois devront augmenter selon des taux nettement supérieurs à ceux observés dans le reste du pays. Or, cela ne semble guère devoir être le cas étant donné que la plupart des réserves sont situées dans des régions rurales où les pertes d'emplois sont nombreuses du fait que l'emploi ne cesse de décroître dans les industries primaires¹³.

Si une des solutions menant à l'inclusion est l'activité, les tendances en ce qui concerne les travailleurs autochtones et les travailleurs membres des minorités visibles s'avèrent négatives. Les recherches sur la rémunération des autochtones du Canada sont rares; toutefois, George et Kuhn ont établi, à partir des données du recensement de 1986, que la rémunération des hommes et celle des femmes autochtones étaient de 8 % et 6 % inférieures, respectivement, à celle des hommes et des femmes de race blanche ayant des caractéristiques similaires¹⁴. Selon une étude plus récente, effectuée par Pendakur et Pendakur et comparant les travailleurs membres de minorités visibles nés au Canada et les travailleurs autochtones aux travailleurs de race blanche membres de minorités visibles nés au Canada ayant des compétences similaires, il y a eu réduction de l'écart dans les années 70, stabilisation dans les années 80 et accroissement de l'écart entre 1991 et 1996. Cela se vérifie autant chez les hommes que chez les

¹¹ R. Pendakur, *Immigrants and the Labour Force: Policy, Regulation and Impact*, Montréal, 2000.

¹² Daniel Beavon et Martin Cooke, *Measuring the Well-Being of First Nation Peoples*, Ottawa, non daté, page 17. L'IDH est un indicateur composite qui s'appuie sur les mesures du niveau de scolarité, de la longévité et du PIB par habitant.

¹³ Roland Beshiri, « Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada: le secteur primaire », *Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 2, n° 7, mars 2001, page 13.

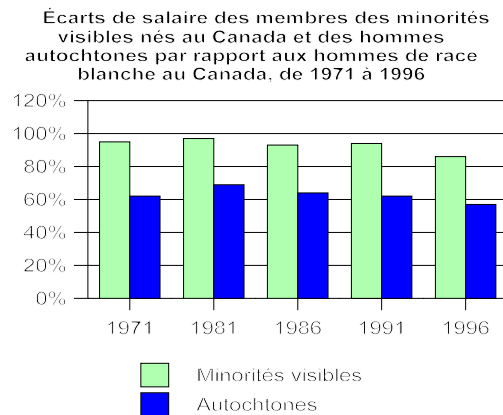
¹⁴ P. George et P. Kuhn, « The Size and Structure of Native-White Differentials in Canada », *Canadian Journal of Economics*, vol. 27, n° 1, 1994, pages 20 à 42.

femmes. Par conséquent, alors qu'en 1991, la rémunération des hommes appartenant aux minorités visibles était inférieure d'environ 6 % en 1996, ces mêmes personnes devaient s'attendre à une rémunération inférieure d'environ 15 %. Comme on peut le voir à la figure 4, la situation des hommes autochtones s'est également détériorée au point qu'en 1996, ceux-ci devaient s'attendre à gagner environ 40 % moins que les hommes de race blanche ayant les mêmes caractéristiques¹⁵.

Nos travaux de recherche ont révélé que le principal obstacle auquel font face les immigrants au Canada est la non-reconnaissance de leurs diplômes. Jeffery Reitz a constaté qu'en moyenne, l'écart de rémunération dû au fait d'avoir un niveau de scolarité élevé est moindre dans le cas des immigrants que dans celui des Canadiens nés au Canada. Il en conclut que la sous-utilisation des compétences des immigrants représente une forme de discrimination dans l'emploi basé sur le statut d'immigrant et sur le pays d'origine des immigrants¹⁶.

Basran et Zong ont cherché à établir dans quelle mesure les diplômes étrangers sont sous-évalués dans le cas des professionnels canadiens originaires de l'Inde ou de la Chine ayant été formés à l'étranger. Ils ont constaté qu'un nombre important d'immigrants appartenant à des minorités visibles et à une catégorie professionnelle ayant été formées à l'étranger connaissent une mobilité sociale descendante et font l'objet d'une sous-utilisation de leur capital humain¹⁷. Une étude réalisée par Peter Li compare les salaires des diplômés nés au Canada, ceux des diplômés immigrants au Canada, ceux des diplômés immigrants ayant fait leurs études au Canada et à l'étranger, et ceux des diplômés immigrants ayant fait leurs études à l'étranger. L'auteur constate que les diplômés des immigrants donnent lieu à une rémunération moindre que ceux des diplômés nés au Canada, ce qui, d'après lui, pourrait être attribué au sexe et à la race, autant qu'au lieu où le diplôme a été obtenu¹⁸. Abou-Najm a analysé les coûts liés au fait d'avoir un diplôme étranger, en se servant des données du recensement de 1996, et il a constaté que, dans de nombreux domaines d'études, les hommes et les femmes originaires d'Asie sont économiquement défavorisés quel que soit le lieu où ils ont obtenu leur diplôme. Par contre, les immigrants venant de régions sources traditionnelles comme les États-Unis ou le Royaume-Uni sont rarement pénalisés parce qu'ils ont des diplômes étrangers¹⁹. Smith a examiné 33 études relatives aux diplômes étrangers et il a relevé un certain nombre d'obstacles communs dans le cas des immigrants : langue et accès à l'information; difficultés à établir des équivalences avec la formation canadienne dans le cas de programmes de cours suivis dans des établissements à l'étranger et de pratique professionnelle acquise à l'extérieur du Canada; discrimination perçue de la part des protecteurs de la profession; contraintes financières et nécessité de poursuivre sa formation²⁰. Cette forme d'exclusion du marché du travail donne lieu sans aucun doute à un clivage important entre les néo-Canadiens et le reste de la population, clivage qui pourrait être corrigé au moyen d'une application plus uniforme des politiques et des pratiques en matière d'accréditation entre les domaines d'études et les instances.

Figure 4



¹⁵ K. Pendakur et R. Pendakur, *SRA-538 - Colour My World: Has the minority-majority earnings gap changed over time?*, Ottawa, 2000.

¹⁶ J. Reitz, *Immigrant Skill Utilisation in the Canadian Labour Market: Implications of Human Capital Research*, Boston, 2001.

¹⁷ G. Basran et Li Zong, « The Devaluation of Foreign Credentials as Perceived by Visible Minority Immigrants in Canada », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 30, n° 3, 1998, pages 6 à 23.

¹⁸ Peter Li, « The Market Worth of Immigrants' Educational Credentials », *Canadian Public Policy*, vol. 27, n° 1, 2001, pages 23 à 38.

¹⁹ N. Abou Najm, *SRA-625 - The Devaluation of Foreign Credentials in Canada*, Ottawa, 2001.

²⁰ M. Smith, *SRA-586-e - Recognition of Foreign Credentials: A Survey of Recent Community-Based and Research Projects (c. 1995-2001) financé par le programme du multiculturalisme, ministère du Patrimoine canadien*, Ottawa, 2001, page 4.

2.2.2 Exclusion culturelle

Bien que la discrimination sur le marché du travail puisse être un obstacle à l'intégration économique et à l'égalité, la mesure dans laquelle les membres des minorités peuvent participer à la culture d'une société joue souvent un rôle déterminant par rapport aux deux autres dimensions de la cohésion sociale – l'appartenance et la reconnaissance. Les recherches faites par le Réseau sur la cohésion sociale ont révélé que, même après tant d'années d'application de politiques officielles de multiculturalisme et de défense des droits de la personne, il y a toujours au Canada des obstacles à la participation à la vie culturelle.

Les recherches ont souligné que l'origine ethnique continue d'avoir beaucoup d'importance pour les Canadiens. Les résultats des sondages soulignent de façon constante que les répondants se sentent généralement plus à l'aise avec certains groupes qu'avec d'autres. Selon les résultats d'un sondage effectué en 1991, les Canadiens étaient moins susceptibles de se sentir à l'aise avec les personnes d'origine non européenne, même lorsque la question invitait le répondant à englober les personnes d'origine non européenne nées et élevées au Canada²¹. De même, dans un sondage réalisé en 1999 par Compas - National Post, un tiers des répondants ont déclaré que les Canadiens d'origine chinoise et ceux d'origine noire ou africaine devraient changer pour « ressembler davantage » aux Canadiens d'origine italienne ou écossaise (19 % et 13 % respectivement)²². Par contre, selon un sondage effectué récemment par EKOS, la majorité des Canadiens (55 %) pensent que le fait que les Canadiens acceptent les immigrants de nombreuses cultures différentes renforce la culture canadienne²³. Cette attitude progressiste est attestée par d'autres sondages indiquant que le pourcentage des Canadiens estimant que le niveau d'immigration est trop élevé a diminué, étant passé de 52 %, en 1994, à 31 %, en 2001²⁴.

Notre recherche a révélé que les identités ethniques persistent même dans un contexte social post-moderne. Utilisant les totalisations tirées du recensement de 1996, Lessard a examiné les tendances des mariages mixtes mettant en cause une vingtaine de groupes ethniques. Elle a constaté que, même si l'exogamie augmente au fil des générations, lorsqu'il y a un mariage exogamique, c'est le plus souvent entre des groupes sociaux ou ethniques similaires. Par conséquent, les immigrants sont moins susceptibles d'être parties dans des relations exogamiques que les personnes nées au Canada, et de telles relations sont le plus souvent le fait de groupes qui ont une certaine similitude (p. ex. formation de couples entre groupes du sud de l'Europe)²⁵.

Dans une étude récente, Greg Baeker et Carol Tator considèrent la diversité culturelle dans les arts comme un domaine où un changement pourrait s'opérer – ou encore un moyen de promouvoir une vision d'une société plus inclusive – et comme une source importante d'emploi et de création de richesse. Cependant, l'évolution démographique impose des défis cruciaux du fait que l'infrastructure existante a été conçue dans un contexte de traditions culturelles européennes. Baeker et Tator pensent que les responsables des institutions et de la production culturelles et de la diffusion de la culture au Canada doivent relever un défi de taille pour être en mesure de répondre aux changements sociaux, économiques et technologiques qui se produisent à un rythme rapide tandis que les outils et les prémisses avec lesquels ils doivent travailler sont inappropriés. Baeker et Tator croient que, même si les gouvernements et les organismes de financement mettent en oeuvre des politiques et des programmes qui reconnaissent et appuient un pluralisme plus large, il demeure des obstacles pouvant miner la légitimité des institutions et des politiques publiques sur lesquels ceux-ci sont fondés²⁶.

²¹ Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, *Opinion sur le multiculturalisme et la citoyenneté*, 1991, Ottawa, 1991.

²² Compas-National Post, *Pluralism and Tolerance: Public Attitudes in Canada*, Ottawa et Toronto, 1999.

²³ Les Associés de recherche EKOS, *Repenser le gouvernement : deuxième vague, Rapport final*, Ottawa, juin 2000

²⁴ EKOS Research, *The Public Security Monitor*, Ottawa, décembre 2001, page 31.

²⁵ C. Lessard, *RSA-569 - Les unions exogames au Canada en 1996 : un regard particulier sur Toronto, Montréal et Vancouver*, Ottawa, 2001.

²⁶ Greg Baeker et Carole Tator, *SRA-472 - Shifting Images: A Forum on the Arts in a Pluralist New Millennium: Mapping the Terrain of Cultural Pluralism and the Arts*, Ottawa, août 2000, page 6.

Baeker et Tator concluent que l'expérience du Canada est révélatrice des difficultés qu'il y a à reconnaître les différences et à promouvoir l'équité dans une société caractérisée par sa diversité. Le Canada doit arriver à construire un pays qui satisfasse aux revendications historiques légitimes des peuples autochtones, des Canadiens de langue française et des Canadiens de langue anglaise tout en s'efforçant de promouvoir l'équité et l'inclusion dans une société de plus en plus diversifiée. Baeker et Tator croient que ce double engagement conduit à des programmes conflictuels en ce qui a trait à la diversité²⁷. Selon eux, la question fondamentale est de savoir de quelle manière il est possible de concilier ces nouvelles contraintes avec les revendications traditionnelles découlant de l'histoire (temporel) et du territoire (spatial) de la nation.

Bien que le Canada soit reconnu comme étant un chef de file pour ses efforts en vue de se donner des moyens légaux pour reconnaître la diversité et promouvoir l'équité, Baeker souligne, dans une autre étude, que l'on peut soutenir que la méthode adoptée par le Canada met davantage l'accent sur l'élaboration des politiques que sur *la mise en oeuvre et l'évaluation* de celles-ci²⁸. Selon lui, c'est sur les structures institutionnelles, plutôt que sur de vagues concepts, tels que « collectivité » ou « nation », qu'il faut travailler pour résoudre les inévitables conflits de valeurs résultant d'une diversité accrue²⁹.

2.2.3 Atténuation des clivages

Dans un document de travail publié récemment par les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Jane Jenson et Martin Papillon décrivent la dynamique du « modèle de diversité » du Canada en construisant un cadre d'analyse. Jenson et Papillon définissent le modèle canadien comme un répertoire de pratiques propres à la société civile et aux politiques gouvernementales supposant la recherche constante d'un équilibre entre des conceptions antagonistes de la collectivité politique. Les quatre conceptions en concurrence représentent une gamme de choix de valeurs :

- 1) uniformité-hétérogénéité - c.-à-d. valeurs sociales et culturelles communes par opposition à valeurs politiques communes
- 2) droits individuels-droits collectifs - c.-à-d. principe d'égalité par opposition à traitement particulier fondé sur les besoins
- 3) symétrie-asymétrie - c.-à-d. arrangements politiques identiques par opposition à arrangements politiques différents
- 4) liberté économique-sécurité économique - c.-à-d. approche libérale par opposition à approche sociale-démocrate vis-à-vis des questions économiques³⁰.

Selon Jenson et Papillon, le modèle comporte deux éléments principaux : 1) son contenu, consistant en une série de choix faits parmi les quatre dimensions des valeurs en concurrence, et 2) les décisions, règles et pratiques de démocratie nécessaires pour déterminer des points de choix sur les quatre dimensions³¹.

Dans le cas de la dimension **uniformité - hétérogénéité**, Jenson et Papillon relèvent que le Canada reconnaît un certain degré de diversité tout en recherchant un appui envers une communauté de concepts propre au fait d'être canadien. Pour ce qui est de la recherche d'un équilibre entre **les droits individuels et les droits collectifs**, Jenson et Papillon croient que les Canadiens jouissent de libertés individuelles fondamentales protégées par la loi et d'un appui au principe d'égalité, mais aussi, dans une certaine mesure, d'une protection et d'un traitement particulier des groupes. En fait, bon nombre des droits basés sur l'appartenance à un groupe, tels que les droits linguistiques, les droits en matière d'éducation ou les droits des autochtones, peuvent être exercés à titre individuel ou collectif.

²⁷ Baeker et Tator, page 6.

²⁸ Greg Baeker, *SRA-468 - Cultural Policy and Cultural Diversity in Canada*, Ottawa, août 2000, page 15.

²⁹ Baeker, p. 20.

³⁰ Jane Jenson et Martin Papillon, *The Canadian Diversity Model: A Repertoire in Search of a Framework*, Ottawa, novembre 2001, page 2.

³¹ Jenson et Papillon, page 5.

Jenson et Papillon voient dans la dimension **symétrie-asymétrie** des arrangements institutionnels et politiques une source importante de conflit. Des visions opposées du pays sont au centre du débat : la perception du Canada comme un État constitué d'une seule nation et la perception du Canada comme un État multinational comportant des institutions qui reconnaissent explicitement l'existence de minorités nationales, avec comme exemple récent les accords conclus pour donner une autonomie gouvernementale aux autochtones. Cependant, Jenson et Papillon soulignent qu'en raison des circonstances historiques de la création du pays, les institutions politiques du Canada sont asymétriques, le fédéralisme ayant une responsabilité vis-à-vis des cultures en présence. Cet héritage politique n'a pas empêché la persistance de l'idée que toutes les provinces, et également tous les Canadiens, doivent être égaux au sens du principe libéral d'égalité d'universelle. Jenson et Papillon constatent que le modèle canadien n'a pas abouti à une solution satisfaisante et que le débat doit se poursuivre quant à la faisabilité, aux formes et aux incidences diverses d'une citoyenneté asymétrique³².

Pour ce qui est de l'équilibre entre **la liberté économique et la sécurité économique**, Jenson et Papillon soulignent que le Canada a opté pour une position mitigée entre les deux extrêmes, soit un mélange de valeurs libérales et de valeurs sociales-démocrates. Les relations de marché sont balisées au nom de la justice sociale, sans que soit menacé l'appui fondamental donné aux principes de capitalisme et de libéralisme économique. À cet effet, le Canada a mis sur pied toute une gamme de programmes sociaux pour appuyer la notion de bien collectif et il a adopté un régime de péréquation pour redistribuer la richesse entre les régions. Cependant, Jenson et Papillon notent que la mondialisation soulève la question du niveau de diversité que nous sommes prêts à accepter en ce qui concerne les conditions socio-économiques³³.

Jenson et Papillon croient que, lorsqu'on aborde les questions relatives à la diversité, le processus est aussi important que le contenu - la démocratie étant le point central. Il n'y a pas de solution absolue, mais plutôt une gamme de choix possibles parce que le modèle de diversité s'appuie sur la nécessité de rechercher un traitement équitable tout en reconnaissant les différences. La tâche consiste à trouver des pratiques démocratiques nouvelles permettant de régler les conflits résultant de différences légitimes. Dans la conclusion de leur étude, Jenson et Papillon passent en revue un certain nombre de façons possibles de renforcer les pratiques démocratiques au moyen d'organes de défense des intérêts, tels que les groupes communautaires, les associations ethniques, les groupes de pression, les associations professionnelles, les mouvements sociaux et les organisations confessionnelles; de diverses stratégies et programmes favorisant la participation des citoyens en dehors de la participation aux élections et de la représentation d'un groupe; et de la pratique conventionnelle de la démocratie libérale, notamment de la participation aux élections et aux partis politiques³⁴.

2.3 Les nouveaux axes d'identification à la collectivité

Le processus de cohésion sociale étant lié à l'existence de collectivités inclusives et, comme le soulignent Jenson et Papillon, à la recherche de moyens d'atténuer les clivages pouvant résulter de la diversité, il est important de bien comprendre les conditions et la nature de l'inclusion. Il nous faut bien cerner de quelle manière les gens participent et s'intègrent aux diverses formes, nouvelles et contemporaines, des pratiques démocratiques de la citoyenneté. Nous avons donc examiné la question sous les angles suivants :

- 1) la citoyenneté comme élément de cohésion sociale;
- 2) l'évolution des valeurs durant les années 90;
- 3) la mesure dans laquelle les changements dans les niveaux de confiance se répercutent sur la confiance dans le gouvernement, mais accroît, semble-t-il, les liens entre les citoyens.

³² Jenson et Papillon, pages 15 à 17.

³³ Jenson et Papillon, page 19.

³⁴ Jenson et Papillon, pages 25 à 34.

2.3.1 La citoyenneté comme élément de cohésion sociale

L'examen des données chronologiques révèle que les Canadiens ont un sentiment de citoyenneté sans équivalent issu des circonstances très particulières de ce pays, mais en même temps bien ancré dans une théorie démocratique dûment établie³⁵. La citoyenneté et l'attachement au Canada ont été façonnés par l'histoire multiculturelle du pays, par le fait que le Canada est traditionnellement un pays d'immigrants et de pionniers, par la structure de la constitution canadienne et par la possibilité de survivance et d'épanouissement d'identités différentes à l'intérieur et à l'extérieur de l'identité nationale. Les dimensions propres à la cohésion sociale – soit l'appartenance, l'inclusion, la participation, la reconnaissance, la légitimité et l'égalité – sont manifestes avec la même vigueur dans les activités sociales, économiques, culturelles et politiques, et c'est en participant pleinement à ces diverses activités que l'on est pleinement citoyen.

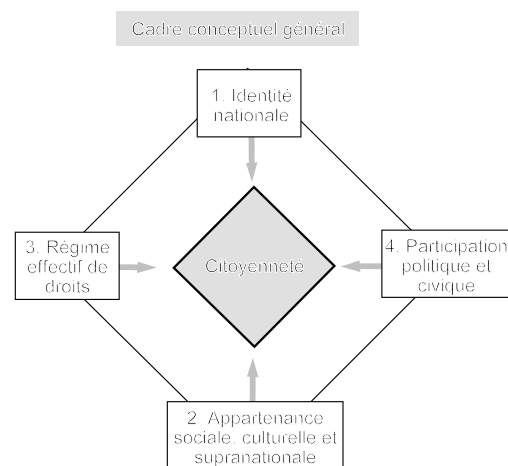
La recherche sur la citoyenneté effectuée par le Réseau sur la cohésion sociale s'est faite selon quatre grands axes : **l'identité nationale**, ce qui englobe la culture civique et la culture collective, le patrimoine, l'histoire, les symboles et les valeurs; **les pôles d'appartenance**, ce qui regroupe les identités et les attaches sociales, infranationales, transnationales et supranationales; **un régime de droits efficace**, ce qui cerne les droits politiques, sociaux et culturels; et **la participation politique et civique**, c'est-à-dire la participation à la vie politique, à la vie civique et à la vie culturelle, ainsi que la possibilité de participer et les compétences requises pour ce faire (voir la figure 5)³⁶.

2.3.1.1 Identité nationale

L'identité nationale est une expression générique décrivant les caractéristiques que l'ensemble des citoyens d'un pays sont invités et incités à avoir en commun. L'identité nationale s'appuie sur la structure légale de la citoyenneté canadienne, par laquelle les droits, les devoirs et les responsabilités tirent leur signification du fait qu'ils donnent aux individus et aux groupes le sentiment qu'ils ont des points communs. La « culture civique » qui en résulte est constituée des éléments normatifs d'une société canadienne démocratique définis par des principes légaux et politiques.

La « culture collective » ou culture de la société canadienne correspond aux manières dont notre culture se distingue des autres cultures. En tant que nation, nous avons un vif attachement au territoire, à notre histoire commune et à nos idéaux politiques et sociaux communs³⁷. Nous sommes influencés par la présence d'une population d'origines, de cultures, de religions et de modes de vie divers devant cohabiter avec les majorités ethno-culturelles en place³⁸. Notre patrimoine commun peut nous donner un sentiment de communauté, d'identification et d'attachement dans la mesure où suffisamment de gens ont cette perception et en comprennent l'importance. Cet héritage commun englobe l'héritage naturel et l'héritage

Figure 5



³⁵ F. Gagnon et M. Pagé, *RSA-366 - Cadre conceptuel d'analyse de la citoyenneté dans les démocraties libérales*, Ottawa, mai 1999; W. Kymlicka, *Théories récentes sur la citoyenneté*, Ottawa, 1992.

³⁶ Les thèmes de base sont tirés du cadre conceptuel élaboré par Gagnon et Pagé de l'Université de Montréal, *RSA-366 - Cadre conceptuel d'analyse de la citoyenneté dans les démocraties libérales*, Ottawa, mai 1999.

³⁷ M.S. Jeannotte et A. Aizlewood, *SRA-296 - Drifting Away: Canadian Trust, Hope and Pride in a Global Economy*, Ottawa, 1999.

³⁸ M. Adsett et M. Wilmot, *Attitudes envers la diversité au Canada dans le contexte de la cohésion sociale*, GSPR, Programme d'identité canadienne, 1999; M. Adsett, *Identité, attachement et sentiment d'appartenance : étude de la recherche d'opinion publique*, GSPR, Programme d'identité canadienne, 1998; R. Pendakur, *SRA-416 - Diversity in the Making*, Ottawa, 1999; C. Backhouse, *La construction de l'identité raciale et ses répercussions sur la réconciliation*, exposé présenté au séminaire sur l'Identité ethnoculturelle, raciale, religieuse et linguistique, Halifax, 1^{er} et 2 novembre 2001).

culturel; les paysages canadiens; les lieux ayant une importance historique ou spirituelle; les récits et les symboles relatifs à la patrie; les oeuvres artistiques et les oeuvres culturelles³⁹. Les représentations de l'héritage canadien sont diverses et pluralistes, et elles englobent les contributions collectives et individuelles de tous les citoyens. Les recherches ont révélé que la protection et la promotion de l'héritage canadien naturel aussi bien que celui façonné par le pays renforcent nos attachements collectifs en tant que citoyens⁴⁰.

2.3.1.2 Pôles d'appartenance

La recherche faite pour les fins de l'analyse de la citoyenneté et de l'attachement dans le cadre de la cohésion sociale révèle que la société canadienne est composée de citoyens qui conservent et expriment leur attachement à leurs diverses origines selon des degrés variables⁴¹. Les citoyens peuvent appartenir ou avoir un sentiment d'appartenance à plusieurs pays, mais aussi à divers lieux ou à divers groupes ethnoculturels à l'intérieur de l'État-nation.

Aux niveaux inférieurs à l'État-nation, les pôles d'appartenance sont notamment l'attachement à la province ou à la région, ou ils sont d'ordre sociologique (par exemple, âge ou sexe), religieux, ethnique ou culturel, ou encore ils sont définis en fonction des minorités linguistiques de langue officielle ou d'autres langues⁴². Les attachements en dehors ou au-dessus du niveau de l'État-nation sont considérés comme correspondant à des sentiments d'appartenance « transnationaux » ou « supranationaux ».

L'appartenance supranationale est une forme d'identité qui transcende la nation dans le sens que l'appartenance est fondée sur une communauté d'intérêts, sur l'origine ethnique ou sur d'autres liens; l'appartenance transnationale désigne le sentiment d'appartenir à plus d'une nation. Ces attachements sont devenus particulièrement forts à cette époque où abondent les nouvelles technologies d'information et de communication⁴³. Nos travaux de recherche sur les identités infranationales et transnationales

³⁹ M. Adsett, *L'ordre symbolique du Canada : analyse empirique de la valeur subjective des symboles de l'identité canadienne*, GSPR - Programme d'identité canadienne, 1999; R. Butt, SRA-156 - National Symbols and National Identity: An International Comparative Review, Ottawa, 1996; B. Osborne, *Paysages, mémoire, monuments et commémoration : l'identité à sa place, déclaration de principe pour le séminaire sur l'Identité et la diversité ethnoculturelles, raciales, religieuses et linguistiques*, Halifax, 1^{er} et 2 novembre 2001.

⁴⁰ K. Karim, SRA-349 - *Relocating the Nexus of Citizenship, Heritage and Technology: Towards a New Social Contract?*, Ottawa, 1997; D. McClymont, SRA-8 - *Diversity in National Parks and National Historic Sites: An International Comparative Review*, Ottawa, 1995; Institut canadien de conservation, *Strategy To Ensure The Long-Lasting Protection Of Cultural Objects And Collections*, Arts and Heritage Sector, 2000.

⁴¹ K. Karim, T. Cowl et R. Butt, SRA-267- *Beyond Nationalism: Identity and Attachment in a Post-modern World*, Ottawa, 1997; A. Aizlewood et M. Doody, SRA Deck - *Seeking Community on the Internet: Ethnocultural Use of Information Communication Technologies (Phases 1 and 2)*, Ottawa, 2001.

⁴² M. Adsett, *Contact, appartenance et dualité linguistique : accent mis sur les jeunes et les régions*, GSPR, Programme d'identité canadienne, 1997 ; M. Adsett, et F. Mata, *Multiculturalisme, immigration et racisme, 1991-1999*, GSPR, Programme d'identité canadienne, 1999; A. Aizlewood, SRA-418 - *Dividing Loyalties: Community Identification and Social Citizenship in an Era of Provincialism*, Ottawa, 1998; R. Butt, et B. Motzney, SRA-56 - *International Comparative Review of Citizenship and Identity Youth Policies and Programming*, Ottawa, 1994; C. Lessard, SRA-57 - *Youth and Canadian Identity: A Review of Academic Literature*, Ottawa, 1994; *Regional Differentiation of Official-Language Communities in Quebec*, région du Québec – Patrimoine canadien, 2000; *Attitudes, Experiences and Issues of the Anglophone Communities of Quebec*, région du Québec – Patrimoine canadien, 2000.

⁴³ A. Aizlewood et M. Doody, SRA-forthcoming - *Communities and the Internet: Renegotiating Identities in Cyberspace*, Ottawa, 2001; G. Baeker, SRA-494 - *Citizens vs. Consumers: Connections to What?*, Ottawa, 2000; M. Doody, SRA-413 - *Implications of a Knowledge-based Economy and Society*, Ottawa, 1999; K. Karim, SRA-371 - *From Ethnic Media to Global Media: Transnational Communication Networks Among Diasporic Communities*, Ottawa, 1998; V. Mosco, SRA-372 - *The Socio-cultural Implications of a Knowledge-based Society: A Prospective Research Survey*, Ottawa, 1998; D. Patel, *Canada's Emerging Transnational Communities: Policy Issues*, Programme d'identité (à suivre...)

révèlent que la citoyenneté et l'attachement sont des concepts complémentaires. L'attachement est souvent considéré comme un concept secondaire ou dérivé du concept de citoyenneté, mais ce n'est pas là une perception universelle. L'attachement ne découle pas directement de la citoyenneté, pas plus que la citoyenneté ne commande automatiquement l'attachement. Des recherches supplémentaires seront nécessaires pour déterminer le rôle du gouvernement du Canada en ce qui a trait au maintien et au renforcement des attachements au niveau national compte tenu de l'existence et de la préservation de l'identité infranationale et transnationale.

2.3.1.3 Régime de droits efficace

Un régime de droits efficace correspond aux normes publiques définissant le statut politique et légal du citoyen. Cela inclut les droits fondamentaux⁴⁴, les droits politiques (le droit de participer au processus politique)⁴⁵ et les droits sociaux (y compris les droits économiques et le droit à un niveau de vie minimum et au bien-être social)⁴⁶. Ces éléments englobent les fondements nécessaires à l'épanouissement de liens favorables à la cohésion sociale.

Outre le fait que tous les Canadiens sont également en droit de récolter les avantages de la citoyenneté politique, les droits sociaux communs contribuent aussi à les unir. Ces droits ne sont pas enchâssés dans la Constitution, mais ils sont largement appuyés par les citoyens et par les gouvernements parce que les avantages de l'identité nationale découlent des principes nationaux qui eux-mêmes se traduisent par la politique sociale, l'expression nationale de valeurs communes et l'investissement collectif dans l'infrastructure du bien-être socio-économique⁴⁷. Les Canadiens sont très attachés à préserver une société axée sur le partage et sur les préoccupations humanitaires. Une étude détaillée des valeurs politiques et sociales des Canadiens, effectuée en 1995 et intitulée *À la recherche des valeurs canadiennes*, a révélé un appui important au maintien et au renforcement du tissu social du pays afin de préserver l'existence d'une société cohésive et humaine⁴⁸. Les Canadiens sont de plus en plus nombreux à percevoir les droits sociaux communs et l'engagement envers l'équité sociale comme indissociables de la citoyenneté.

Les « droits culturels » - c'est-à-dire la protection d'une identité collective caractérisée par une culture distincte - constituent un domaine d'étude possible. Les droits culturels liés à la citoyenneté pourraient faire partie de la prochaine phase de l'évolution de la citoyenneté, après les droits sociaux. À cet égard, l'État doit alors non seulement se porter garant des droits sociaux, mais également des droits culturels. Des recherches supplémentaires devront être effectuées pour évaluer l'incidence d'une garantie des droits culturels sur le sentiment d'attachement.

(...suite)

canadienne, 2000; S. Vertovec et R. Cohen (éditeur), *Migration, Diasporas and Transnationalism*, Aldershot, Royaume-Uni, 1999.

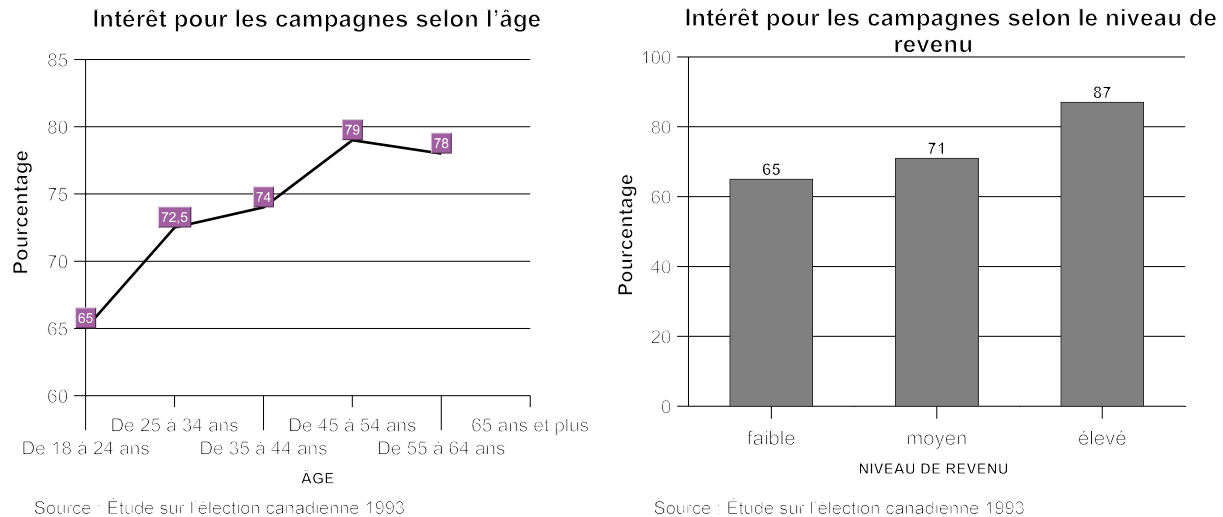
⁴⁴ P. LeBlanc, *SRA-23 - International Comparative Review of Human Rights Policies*, Ottawa, 1995. Nous n'avons pas trouvé de travaux de recherche portant sur l'incidence de la Charte des droits et libertés sur les questions de la citoyenneté et de l'attachement.

⁴⁵ Nous n'avons pas trouvé de travaux de recherche effectués par le ministère portant sur ce domaine.

⁴⁶ P. Bernard, *RSA-491/RCRPP - La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept?*, Ottawa, 2000; J. Jenson, *RSA-321/RCRPP - Les contours de la cohésion sociale*, Ottawa, 1998; Dick Stanley, *SRA-302 - The Economic Consequences of Social Cohesion*, Ottawa, 1997; A. Aizlewood, *SRA-418 - Dividing Loyalties: Community Identification and Social Citizenship in an Era of Provincialism*, Ottawa, 1998.

⁴⁷ A. Aizlewood, *SRA-418 - Dividing Loyalties: Community Identification and Social Citizenship in an Era of Provincialism*.

⁴⁸ L'étude effectuée par Suzanne Peters, des Réseaux canadiens de recherche en politique publique, sous le titre *À la recherche des valeurs canadiennes : Un rapport de synthèse*, Ottawa, 1995, a porté sur les résultats de sondages venant de diverses sources : 18 bases de données recueillies dans le cadre de plus d'une cinquantaine de sondages effectués entre 1979 et 1995, et auprès de 25 groupes de discussion. Ces données portent sur des questions telles que le rôle du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, sur les questions d'ordre social et économique, et sur les questions liées à l'éducation et à la santé.

Figure 6

2.3.1.4 Participation à la vie politique et à la vie civique

Une citoyenneté saine est nécessairement liée à la participation des citoyens à la vie de la collectivité. Une société sera d'autant plus démocratique qu'un plus grand nombre de ses membres auront un engagement avisé et actif, mais cela suppose également l'existence d'un univers politique conférant des pouvoirs aux citoyens. Nos travaux de recherche ont révélé qu'au Canada, les attributs de la citoyenneté, tels que la connaissance, l'intérêt, l'efficacité et l'engagement, ont évolué avec le temps et diffèrent selon le sexe, le groupe d'âge et la région⁴⁹.

Pour pouvoir participer pleinement, les individus doivent acquérir des compétences et adopter des attitudes leur permettant de remplir efficacement leur rôle de citoyens. Les chercheurs affiliés au Réseau de recherche sur l'éducation à la citoyenneté (RREC) ont constaté que la participation à la vie civique dépend de facteurs tels que le niveau de scolarité, la connaissance des institutions démocratiques et la tolérance. Les citoyens doivent également être motivés, c'est-à-dire par exemple avoir le sentiment que leur participation contribuera à donner des résultats positifs, et ils doivent avoir accès à l'information leur permettant de participer efficacement⁵⁰. L'accès aux nouvelles technologies d'information et de communication favorise l'adoption de nouvelles formes de participation à la vie politique et à la vie civique. Plusieurs études ont analysé la portée et l'incidence possible de ces nouvelles technologies sur la participation des citoyens⁵¹. Une participation active dans la sphère publique renforce les valeurs attachées à la citoyenneté et favorise un plus grand attachement aux institutions appuyant la citoyenneté. Le bénévolat est une autre forme de participation à la vie civique favorisant l'intégration à la collectivité et la cohésion sociale. Les Canadiens ont découvert que le bénévolat est un outil intéressant permettant d'atteindre des objectifs d'ordre social : c'est un moyen d'éduquer et de mobiliser les citoyens, et c'est aussi un moyen de stimuler la croissance et le développement de notre société. Le bénévolat se manifeste dans de nombreux secteurs, tels que les loisirs, les arts et la culture, les services sociaux, l'éducation et

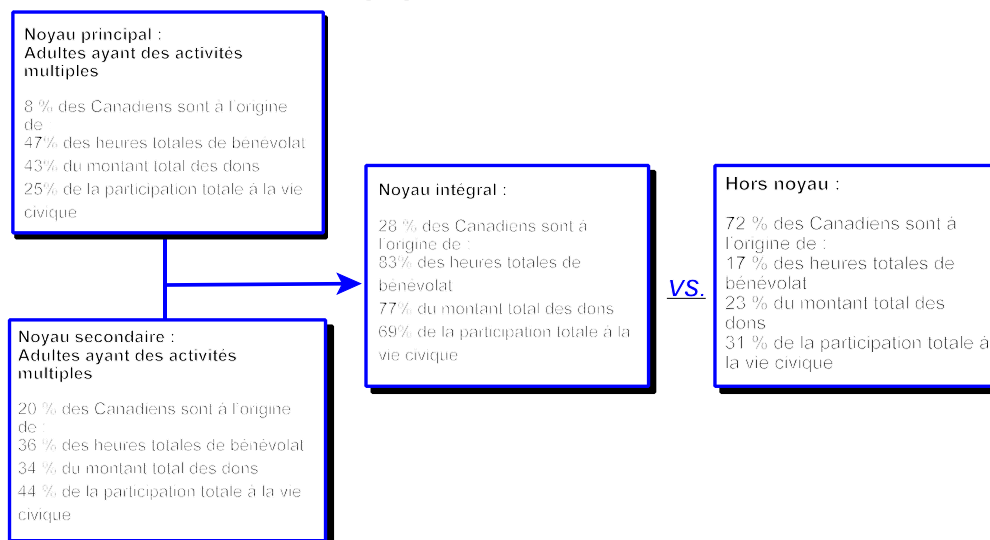
⁴⁹ N. Nevitte, *SRA-377 - Attributes of Canadian Citizenship: An Empirical Analysis*, Ottawa, 1998.

⁵⁰ A. Sears, G. Clarke et A.S. Hughes, *SRA-362 - Canadian Citizenship Participation: The Pluralist Ideal and Citizenship Education for a Multinational State*, Ottawa, 1998; Y. Hébert et C. Ungerleider, *Citizenship Values: A State of the Art Study*, projet Metropolis, 2001.

⁵¹ K. Karim, S. Smeltzer et Y. Loucheur, *SRA-348 - Online Access and Participation in Canadian Society*, Ottawa, 1998; D. Price, *SRA-403 - Online Citizen Deliberation and Engagement: An Analysis of Research and Models*, Ottawa, 1998; D. Price, *SRA-160 - Canada Compared: Cross-National Indicators of Internet Access*, Ottawa, 1998; D. Price, *SRA-404 - The Right to Communicate in the Information Society: An International Comparative Review of Policy Approaches and Options to Universal Access*, Ottawa, 1999; *French on the Internet: Study of Internet Use by Francophones in Canada*, Broadcasting, Cultural Development Sector, 2001-ongoing; M. Seguin, *SRA-47 - Electronic Democracy: Tele-voting - Enabling Participatory-Representative Virtual Democracy*, Ottawa, 1994.

les soins de santé⁵². Au Canada, le pourcentage de personnes faisant du bénévolat dans ces secteurs a augmenté de 4,6 % entre 1987 et 1997⁵³. Bien que le nombre d'heures consacrées au bénévolat se soit accru ces dix dernières années, le nombre moyen d'heures consacrées par bénévole a diminué. Au cours de la dernière décennie, la participation bénévole aux services sociaux a suivi une tendance marquée : les Canadiens qui donnent déjà du temps et de l'argent en donnent plus, tandis que ceux qui se tiennent en retrait de la sphère civique persistent dans leur attitude⁵⁴ (voir la figure 7). Le bénévolat est particulièrement important chez les jeunes; en effet, des travaux de recherche récents révèlent que ceux qui sont animés par un « esprit public » sont davantage susceptibles d'avoir eu des activités non liées à leur programme d'études comme le bénévolat durant leurs années de formation⁵⁵.

Répartition du bénévolat et de la participation dans la population adulte du Canada



Source : Reed et Selbee, SC . Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation

La participation à la vie culturelle expose les citoyens à une diversité de gens et d'idées, elle favorise une bonne compréhension entre les gens et elle crée des liens entre les membres de la collectivité⁵⁶. De nouvelles sources révèlent en outre que l'investissement dans le capital culturel (manifesté par les tendances de la participation individuelle à la vie culturelle) peut avoir des avantages pour la collectivité du fait qu'il incite les individus à faire preuve d'altruisme en s'adonnant à du bénévolat dans leur collectivité⁵⁷. En 1998, les Canadiens de 15 ans et plus lisaient moins de journaux, de revues et de livres, et empruntaient moins d'ouvrages aux bibliothèques qu'en 1992. Durant la même période, la fréquentation des théâtres, des salles de concerts de musique populaire, de comédies musicales, de musique

⁵² *Le profil du volontaire canadien : guide de l'enquête de 1987 sur les activités bénévoles au Canada*, novembre 1989, <http://www.volunteer.ca/volunteer/index.html>.

⁵³ *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, 1998, <http://www.statscan.ca>.

⁵⁴ P. Reed et K. Selbee, *Patterns of Citizen Participation and the Civic Core in Canada*, présentation faite au séminaire sur la cohésion sociale tenu le 1^{er} mars 2000. Un noyau – 28 % seulement – de bénévoles est à l'origine de près de 84 % des heures données par l'ensemble des bénévoles, de 77 % du montant global des dons et de 69 % de la participation à la vie civique au Canada.

⁵⁵ Frank Jones, « La participation communautaire : l'influence des expériences de jeunesse », *Tendances sociales canadiennes*, été 2000.

⁵⁶ M.S. Jeannotte, *SRA-541 - Cultural Symbiosis: Cultural Participation and Cohesive Communities*, Ottawa, 2000; L. Kirpitchenko, *SRA-436 – Social Cohesion and Cultural Practices: Beyond the Mainstream*, Ottawa, 1999.

⁵⁷ M.S. Jeannotte, *SRA- 544 - Singing Alone? The Contribution of Cultural Capital to Social Cohesion and Sustainable Communities*, Ottawa, janvier 2002, page 10.

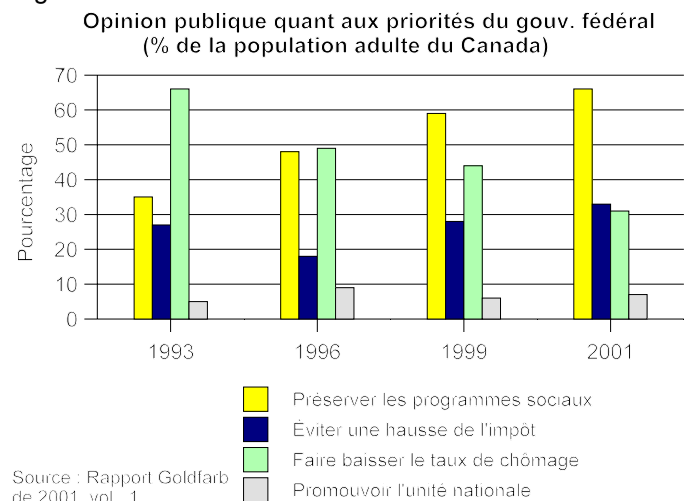
symphonique et d'opéras a également diminué, tandis que la fréquentation des galeries d'art et l'intérêt pour les activités culturelles et patrimoniales se sont accrus, tout comme la fréquentation des salles de cinéma et les visites aux lieux historiques⁵⁸.

Bien que la contribution à la cohésion sociale des personnes s'adonnant à des activités de bénévolat soit importante pour leur collectivité, le lien entre le bénévolat et la cohésion sociale n'est pas aussi direct qu'on a pu le penser à un moment. Même si la réalité observée confirme qu'il y a une relation entre le bénévolat et la confiance, dans le cas des autres indicateurs de la cohésion sociale, tels que les valeurs communes ou la tolérance, la relation est plus complexe. Le bénévolat semble être associé à une tolérance moindre de la déviance, une minorité seulement d'activités bénévoles semblant créer des réseaux sociaux favorisant le rapprochement et atteignant les personnes susceptibles de faire l'objet d'une exclusion sociale. Les chercheurs ont constaté que, même si l'existence de valeurs communes, l'absence d'iniquité extrême au chapitre des revenus et une propension à l'action collective sont des conditions nécessaires au bénévolat, la présence de telles conditions ne veut pas dire nécessairement que les gens s'adonneront à des activités ayant un but de coopération⁵⁹.

2.3.2 L'évolution des valeurs

Les valeurs sont inhérentes aux processus sociaux complexes qui sous-tendent la vie quotidienne et, même si la notion d'un ensemble de valeurs de base est plus attrayante que jamais à une époque d'incertitude accrue, les valeurs des Canadiens sont en train de changer insensiblement. Les résultats des sondages indiquent que l'appui de la population aux programmes sociaux s'est accru au cours de la dernière décennie (voir la figure 8). Néanmoins, les gens doutent de plus en plus, à cause des pressions mondiales, que l'on puisse maintenir les programmes sociaux qui, depuis si longtemps, donnent corps à bon nombre des valeurs qui sont essentielles pour les Canadiens. De même, les gens sont conscients que les contraintes financières risquent d'exiger que des choix soient faits⁶⁰. Il peut être utile de rappeler ici ce que disait David Harvey : toute action politique digne de ce nom doit prendre appui sur certaines notions sous-jacentes de valeurs, ne serait-ce que pour déterminer les éléments qui doivent ou qui ne doivent pas être soumis à l'analyse, sans parler de la question de savoir s'ils doivent faire l'objet d'un combat politique⁶¹.

Figure 8



La question des valeurs est étroitement liée à celle de l'identité canadienne. Contrairement à l'appui aux programmes sociaux, l'attachement et le sentiment d'appartenance des Canadiens sont restés relativement les mêmes ces dix dernières années, le sentiment d'appartenance au Canada venant juste après l'attachement à la famille (voir la figure 9). Les valeurs jouent un rôle important dans l'expression de

⁵⁸ Lucie Ogradnik, « Patterns in Culture Consumption and Participation », Ottawa, décembre 2000, pages 19 à 23 et 61 à 77.

⁵⁹ Frances Woolley, SRA-508 – *Social Cohesion and Voluntary Activity: Making Connections*, Ottawa, 1999; Jeff Dayton-Johnson, SRA-502 – *Social Capital, Social Cohesion, Community: a Microeconomic Analysis*, Ottawa, 1999.

⁶⁰ Suzanne Peters, *À la recherche des valeurs canadiennes : Un rapport de synthèse*, Ottawa, 1995. Ce rapport met en évidence un certain nombre des valeurs adoptées par les Canadiens, notamment le désir d'autonomie, la compassion qui inspire la responsabilité collective et l'investissement dans les enfants en tant que prochaine génération; la démocratie, la liberté et l'égalité; et la responsabilité financière.

⁶¹ David Harvey, *Justice, Nature and the Geography of Difference*, Oxford, 1996, page 10.

l'identité et l'attachement aux symboles du Canada est directement lié aux récits décrivant la fondation et la nature de la « collectivité nationale » canadienne. Ce sont des signes concrets des valeurs communes aux Canadiens, valeurs qui sont le fruit de notre histoire et de nos traditions démocratiques. Une bonne compréhension des symboles du Canada et de leurs liens avec le sentiment d'appartenance et l'inclusion est nécessaire car ce sont là des aspects importants de la cohésion. Nos travaux de recherche ont révélé que les symboles canadiens traditionnels, soit le drapeau, la GRC et les forces armées, sont toujours importants, mais il s'y est ajouté des symboles plus actuels, tels que notre régime de santé, notre environnement naturel (en particulier nos parcs nationaux) et la Charte des droits et libertés⁶².

Figure 9

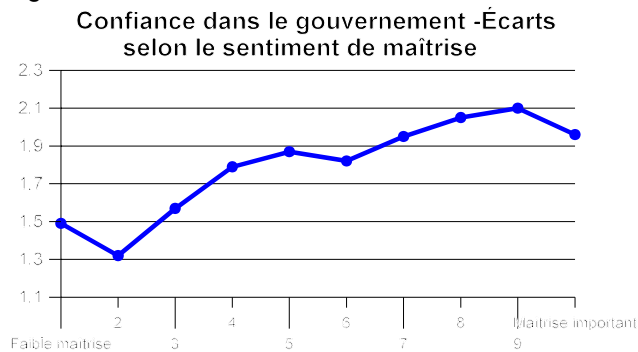
Sentiment d'appartenance (cotes sur une échelle de 7)		
	1994	2001
Votre famille	6,7	6,6
Le Canada	5,8	5,8
Votre province	5,5	5,5
Votre collectivité	5,6	5,4
Le monde	4,9	5,1
L'Amérique du Nord	5,2	5,1

SOURCE : Les Associés de recherche EKOS, *Repenser le gouvernement*

2.3.3 La confiance

Nos travaux de recherche ont révélé qu'au cours des années 90, les niveaux de confiance des Canadiens avaient beaucoup évolué et que c'est chez les jeunes que les changements sont les plus marqués. Les jeunes Canadiens ayant un statut socio-économique bas ont de faibles niveaux de perception de l'efficacité interne : ils ont l'impression qu'ils sont incapables de provoquer des changements politiques⁶³. Il est apparu que cela est directement lié aux niveaux de confiance dans le gouvernement.

Figure 10



Source : Jeannotte, Aizlewood, PC

Le manque de confiance dans le gouvernement ne semble pas nuire à la fierté ressentie vis-à-vis du Canada. Cela semble indiquer que, même si l'intérêt pour la chose publique peut paraître fléchir par suite de l'érosion de la confiance dans les institutions publiques et économiques, les Canadiens ont toujours une grande fierté vis-à-vis de leurs réalisations sociales collectives⁶⁴. Néanmoins, l'expression dans les divers sondages d'une relation constamment importante entre le sentiment et les réactions des Canadiens en ce qui a trait à la confiance semble indiquer que l'insécurité et le désengagement **sont en fait** associés à un manque de confiance envers le gouvernement. Nos travaux de recherche ont

révélé que ceux qui croient que les systèmes économiques et politiques sont mal équipés pour faire face aux changements qui adviennent dans une économie mondiale sont davantage susceptibles d'avoir le sentiment qu'ils ne contrôlent pas leur propre vie, ont des faibles niveaux de satisfaction vis-à-vis de leur vie et de leur situation financière et ont moins confiance dans l'intégrité du système en général (voir la

⁶² M.S. Jeannotte, N. Ellis et R. Butt, *RSA-230 – Identité, culture et valeurs canadiennes : construire une société cohésive*, Ottawa, 1996, page 9; M. Adsett, *L'ordre symbolique du Canada : analyse empirique de la valeur subjective des symboles de l'identité canadienne*, GSPR - Programme d'identité canadienne, 1999.

⁶³ Neil Nevitte, *SRA-377 – Attributes of Canadian Citizenship: An Empirical Analysis*.

⁶⁴ M. Sharon Jeannotte et Amanda Aizlewood, *SRA-296 – Drifting Away: Canadian Trust, Hope and Pride in a Global Economy*, page 4.

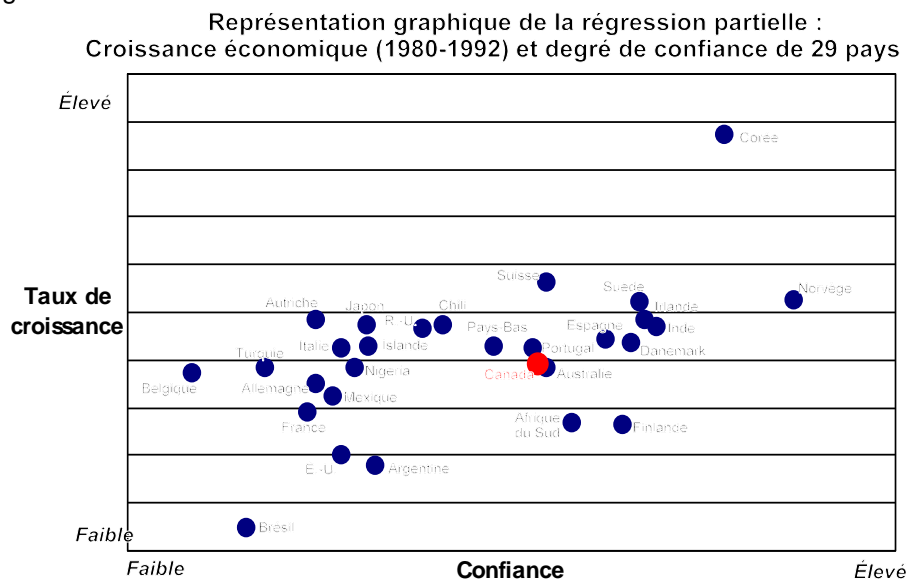
figure 10)⁶⁵. Nous en avons conclu que ceux qui bénéficient le moins des mesures sociales et économiques de la société sont moins enclins à se prêter à la coopération volontaire qui favorise la cohésion sociale.

2.4 L'incidence des changements sur la cohésion sociale

Beaucoup de recherches portent sur les répercussions des changements advenus dans la vie sociale, économique et culturelle des collectivités canadiennes et sur les relations réciproques entre la cohésion sociale et ces changements. Plusieurs aspects de la question ont été analysés, notamment la relation positive entre la cohésion sociale, d'une part, et le développement économique, la santé, le bien-être des enfants et la sécurité des collectivités, d'autre part; la mesure dans laquelle le capital social (manifesté par le bénévolat) renforce ou non la cohésion sociale et le développement durable des collectivités; et le fonctionnement des institutions.

Lorsqu'on analyse la relation entre la cohésion sociale et des aspects comme le développement économique, la santé, le bien-être des enfants, le fonctionnement des institutions et la sécurité des collectivités, il apparaît implicitement que le fait d'avoir expérimenté ou non l'un quelconque de ses aspects ne peut être dissocié des sociétés correspondantes. Chaque aspect est à la fois le **fruit** de la cohésion sociale et le **moyen** qui fait naître celle-ci. Les travaux de recherche dans le domaine confirment la réciprocité de cette relation; toutefois, ils soulignent également qu'il y a une relation directe entre la cohésion sociale et les objectifs sociaux et économiques. Comme l'ont démontré Knack et Keefer, lorsque la cohésion sociale (mesurée par les niveaux de confiance dans la société) est faible, la croissance économique est faible aussi (voir la figure 11)⁶⁶.

Figure 11



Dans 29 pays développés, plus le niveau de confiance est élevé (cohésion sociale), plus le taux de croissance économique est élevé.

Source : Knack et Keefer, JPE, 1997

⁶⁵ Jeannotte et Aizlewood, page 6.

⁶⁶ Stephen Knack et Philip Keefer, « Does Social Capital have an Economic Payoff? A Cross-Country Investigation », *Quarterly Journal of Economics*, novembre 1997, pages 1251 à 1288.

2.4.1 Répercussions économiques

Les travaux de recherche montrent que l'inégalité contribue à faire baisser le taux de croissance à long terme à cause de l'économie stratégique d'une politique fiscale, des incitations privées à la stratification sociale, des déficiences sociales propres aux ghettos de pauvres et le rôle de la réduction des salaires et des politiques en matière de revenu pour ce qui est d'encourager le changement structurel et la croissance de la productivité⁶⁷.

La baisse du nombre d'emplois disponibles aux cols bleus réduit les possibilités d'accéder à la sécurité économique et à un statut social. Le chômage, en particulier lorsqu'il persiste sur une longue période, contribue à accroître les taux de dysfonction sociale (dépression chronique, alcoolisme, rupture de mariage, violence familiale, maladie mentale). Cela affecte non seulement les individus, mais peut causer des torts aux générations suivantes. Dans les deux cas, il s'ensuit de fortes baisses de productivité dues à ce que les personnes sont moins aptes à produire ou à ce qu'elles ne sont pas aptes à travailler. En outre, le sentiment de désespoir et la perte de l'estime de soi résultant du chômage et de l'absence de possibilités d'emploi conduisent à un amoindrissement de la volonté d'obéir à la loi et de se conformer aux normes sociales, si bien que les coûts de tous ordres pour l'économie s'en trouvent accrus. La mobilité involontaire imposée par la nécessité de trouver un emploi peut séparer la famille nucléaire de sa famille élargie, la privant d'un appui et d'une aide réciproque et créant une autre dysfonction. Il en résulte un besoin accru d'établissements reconnus de garderie et d'aide aux personnes âgées, et des attentes accrues vis-à-vis du régime de bien-être, des services de police et des services correctionnels.

La documentation disponible établit clairement que la cohésion sociale d'une société contribue de manière importante à la bonne santé et à la croissance de l'économie. Cela nous conduit à deux conclusions en ce qui a trait aux politiques. La première, c'est que lors de l'élaboration des politiques visant à promouvoir *la prospérité et la croissance économiques*, il faut tenir compte des effets que celles-ci auront sur la cohésion sociale ou du risque qu'elles aillent à l'encontre du but recherché et nuisent grandement à la croissance à long terme, même si elles sont présentées comme devant avoir des effets positifs à court terme. Deuxièmement, les politiques visant à promouvoir la *cohésion sociale* ne produisent pas automatiquement les résultats escomptés au détriment de la croissance économique. Le mouvement de balancier qui lie croissance et cohésion sociale souligne que le modèle traditionnel et incomplet de la croissance économique est probablement inadéquat⁶⁸.

2.4.2 Incidence sur la santé et le bien-être

Les études effectuées par un certain nombre de sources internationales ont également révélé que la mortalité et la maladie augmentent quand la cohésion sociale diminue dans la collectivité⁶⁹. Au Canada, Shelley Phipps a démontré que la probabilité que les enfants soient en bonne santé et libres de peur et d'angoisse est plus menacée par l'instabilité résidentielle et l'absence d'appui de la part du voisinage (deux signes que la cohésion sociale est faible) que par le fait de vivre avec une mère seule ou d'être pauvre (voir la figure 12)⁷⁰.

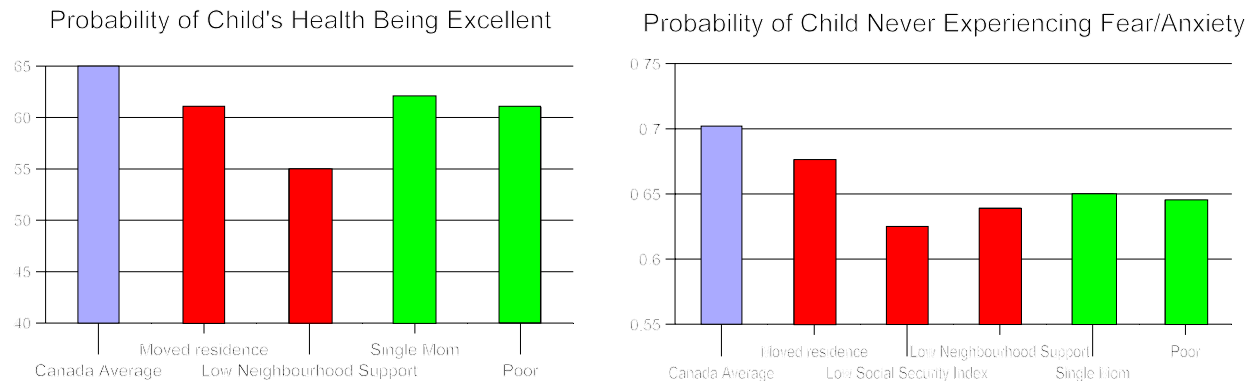
⁶⁷ L. Osberg, « Sustainable Social Development », Allen et Rosenbluth, éditeur, *False Promises: The Failure of Conservative Economics*, Vancouver, 1992, pages 227 à 242.

⁶⁸ Dick Stanley, *SRA-302 - The Economic Consequences of Social Cohesion*, Ottawa, 1997, page 9.

⁶⁹ Voir, par exemple, Richard Wilkinson, *Unhealthy Societies: The Afflictions of Inequality*, New York, 1996, John N. Lavis et Gregory L. Stoddart, *SRA-507 – Social Cohesion and Health*, Ottawa, août 1999, I. Kawachi, *Social Cohesion and Health*, document présenté à la Conférence on Health and its Determinants, tenue les 20 et 21 avril 1998, au Kansas.

⁷⁰ Shelley Phipps, *SRA-506 – Social Cohesion and the Well-Being of Canadian Children*, Ottawa, janvier 1999.

Figure 12



Source: Phipps (for PCH)

2.4.3 Incidence sur la sécurité

Des travaux de recherche ont également porté sur le lien entre la cohésion sociale et la criminalité de voisinage. En général, les résultats ont confirmé que les crimes violents sont moins fréquents dans les quartiers où il y a une bonne cohésion sociale. Robert J. Sampson et ses collègues ont avancé comme hypothèse que « l'efficacité collective », c'est-à-dire la cohésion sociale unissant les gens d'un même quartier, combinée à la volonté de ceux-ci d'intervenir pour préserver le bien commun, était associée à une moindre violence. Dans une étude effectuée en 1995, portant sur 343 quartiers de la ville de Chicago, Robert J. Sampson et ses collègues ont mesuré les niveaux d'efficacité collective et ils les ont mis en parallèle des taux de criminalité perçus et réels, en tenant compte des facteurs de la race, de la concentration des désavantages et de l'instabilité résidentielle. Ils ont constaté que les quartiers où l'efficacité collective est élevée avaient 30 % de moins de risque d'être le théâtre de crimes et que le taux d'homicide y était de 40 % inférieur à ceux observés dans les quartiers affichant un taux d'efficacité collective moindre. L'analyse multidimensionnelle a indiqué qu'alors que les liens amicaux et familiaux, la participation aux institutions et les services de voisinage étaient fortement corrélés à l'efficacité collective, ces facteurs n'étaient pas suffisants et les taux de violence moindres semblaient être plus directement attribuables à un contrôle social informel et à la cohésion entre les résidents⁷¹.

2.4.4 Incidence sur les institutions et sur l'exercice des pouvoirs

Peu de travaux de recherche ont été faits en ce qui concerne l'incidence de la cohésion sociale sur les institutions et sur l'exercice des pouvoirs. L'étude effectuée par Robert Putnam en 1993, portant sur 20 régions de l'Italie, est souvent citée pour appuyer l'observation voulant que le capital social et la cohésion aient une faible incidence sur l'exercice des pouvoirs. Dans cette étude, Robert Putnam a constaté que les régions où l'adhésion aux organisations de la société civile (équipes sportives, chorales et associations bénévoles) est faible ont tendance à avoir des administrations régionales corrompues et inefficaces. Les régions où l'adhésion est forte gèrent efficacement leurs activités internes, sont créatives dans l'élaboration de leurs programmes et mettent ceux-ci en oeuvre avec efficacité⁷².

La plupart des travaux de recherche portant sur les aspects liés à l'exercice des pouvoirs et aux institutions effectués par le Réseau sur la cohésion sociale sont axés sur les questions d'identité et de citoyenneté sociale, et non sur la cohésion sociale en elle-même. Par exemple, une étude effectuée par A. Aizlewood donne un rapide aperçu des liens entre une structure fédérale décentralisée et les conceptions de la collectivité nationale canadienne. A. Aizlewood relève que la notion de « citoyenneté commune » est étroitement liée à l'intervention fédérale dans la politique sociale et au partage des ressources financières entre les provinces et les régions. Les analystes ont mis en doute la viabilité d'une aide à long terme au nom de principes sociaux nationaux si le gouvernement fédéral renonçait à jouer un rôle dans la sphère

⁷¹ Robert J. Sampson, Stephen W. Raudenbush et Felton Earls, « Neighbourhoods and Violent Crime: A Multilevel Study of Collective Efficacy », *Science*, vol. 277, 15 août 1997, page 923.

⁷² Robert Putnam, *Making Democracy Work: Civic Institutions in Modern Italy*, Princeton, 1993.

sociale et si les provinces devaient avoir des responsabilités accrues pour ce qui est de la surveillance au premier plan⁷³.

L'étude effectuée par Jenson et Papillon, citée plus tôt dans ce rapport, propose en conclusion divers processus démocratiques susceptibles d'appuyer le modèle de diversité canadien – notamment de meilleures pratiques pour la gestion des conflits et pour promouvoir l'inclusion et la participation; une meilleure utilisation des institutions intermédiaires pour favoriser une participation équitable et un plus grand engagement vis-à-vis de la chose publique de la part des citoyens; et, enfin, un discours politique plus respectueux des différentes opinions quant aux valeurs. Jenson et Papillon avancent également que des changements structurels, tels qu'une réforme électorale et un rôle accru des administrations municipales en ce qui a trait à la diversité, pourraient aussi être utiles⁷⁴. Ils indiquent que les travaux théoriques relatifs à la démocratie directe soulignent l'importance d'une sphère publique solide qui soit une tribune propice au débat où les dirigeants politiques, les représentants des divers groupes présents dans la société et les citoyens peuvent discuter des questions d'actualité et influencer la prise de décisions⁷⁵.

Actuellement, peu de recherche a été faite au Canada en ce qui a trait à l'incidence des réseaux sur l'exercice des pouvoirs et sur les institutions, bien qu'il soit généralement admis que les mécanismes d'exercice des pouvoirs devront s'avérer plus flexibles, plus ouverts et plus transparents pour tenir compte de la diversité et de la cohésion sociale. On note toutefois à l'échelle internationale un intérêt grandissant pour l'incidence sur les organisations de ce que le sociologue John Urry appelle les « mobilités complexes » basées sur un environnement mondial fluide et de plus en plus réseauté. Urry pense que les notions complexes comme la citoyenneté sociale et les identités communes ont toujours été basées sur le concept de « région », de « territoire » ou de « peuple », et que ces concepts géographiques sont maintenant remis en question par les mouvements mondiaux et par les mobilités hétérogènes, irrégulières et imprévisibles de personnes, d'information, d'objets, de capitaux, d'images et de risques, qui passent d'une région à une autre selon des façons incroyablement accélérées et imprévisibles⁷⁶. Pour Urry, un déséquilibre mondial irrépressible menace les sphères publiques, la société civile et les règles démocratiques étant donné que la plupart des régimes d'exercice des pouvoirs sont toujours centrés sur les autorités nationales, secondées par des entités locales et mal équipées pour réagir avec efficacité dans des environnements chaotiques⁷⁷.

Les événements du 11 septembre 2001 semblent avoir contribué à mieux cibler cette ligne de pensée. Ronfeldt et Arquilla, de chez RAND Corporation, ont analysé les rapports existants sur les réseaux organisationnels et examiné leur conception et leurs résultats sous cinq angles – organisationnel, narratif, doctrinal, technologique et social. Ils sont arrivés à la conclusion que la force d'un réseau dépend de son bon fonctionnement à chacun de ces niveaux. Les réseaux les plus solides sont ceux dont la conception organisationnelle est appuyée par un exposé accrocheur et une doctrine claire, le tout étant arrimé à des systèmes de communications de pointe et reposant sur des liens personnels et sociaux solides à la base⁷⁸. Selon Ronfeldt et Arquilla, les hiérarchies ont du mal à s'ajuster aux réseaux, mais celles qui y arriveront y trouveront des avantages considérables. Les auteurs reconnaissent qu'il n'est pas nécessaire, ni même désirable, de remplacer les hiérarchies par des réseaux dans les gouvernements, mais ils considèrent que le défi consistera à amalgamer ces deux formes avec adresse, tout en retenant suffisamment de pouvoir essentiel pour promouvoir et renforcer l'adhésion aux processus réseautés⁷⁹. Ils croient donc que, dans les prochaines années, le travail en collaboration avec les organisations non gouvernementales pour créer de nouveaux modes d'exercice des pouvoirs afin de régler les problèmes sociaux va devenir l'approche idéale en ce qui a trait à la recherche et à l'élaboration des politiques.

⁷³ Amanda Aizlewood, *SRA-418 – Dividing Loyalties: Community Identification and Social Citizenship in an Era of Provincialism*, Ottawa, octobre 1998, pages 8 et 9.

⁷⁴ Jenson et Papillon, pages 25 à 34.

⁷⁵ Jenson et Papillon, page 38.

⁷⁶ John Urry, « Mobile sociology », *British Journal of Sociology*, vol. 51, n° 1, janvier-mars 2000, page 194.

⁷⁷ Urry, page 198.

⁷⁸ David Ronfeldt et John Arquilla, éditeur, *Networks, Netwars, and the Fight for the Future*, Washington, 2001, chapitre 10, page 10, accessible à l'adresse : <http://www.rand.org/publications/MR/MR1382/>.

⁷⁹ Ronfeldt et Arquilla, chapitre 10, page 22.

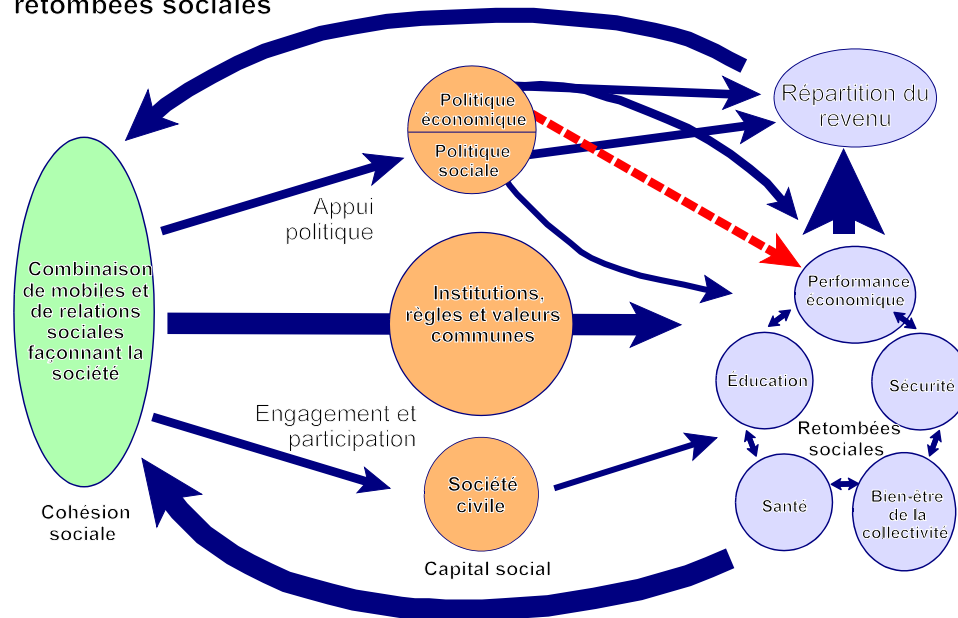
3. CONCLUSION

3.1 Un modèle expérimental de cohésion sociale

Une des difficultés de la recherche dans le domaine de la cohésion sociale est le problème de causalité. Qu'est-ce qui est à l'origine de la cohésion sociale et qu'est-ce qui en découle? Les causes de la cohésion sociale donnent-elles directement les fruits de la cohésion sociale ou indirectement par l'intermédiaire d'autres processus intermédiaires? Ces processus sont-ils récursifs et, dans l'affirmative, comment cette récursivité se réalise-t-elle? Parmi les facteurs de récursivité, lesquels sont déterminants pour la cohésion sociale? Quels sont les liens causaux? Comment se sont manifestées les conséquences apparentes d'une détérioration de la cohésion sociale? Comment les politiques publiques peuvent-elles contribuer à favoriser les réitérations souhaitées et à stopper les réitérations préjudiciables?

Essayant de trouver un début de réponse à un certain nombre de ces questions, les chercheurs du ministère du Patrimoine canadien ont élaboré un modèle expérimental pour illustrer le processus permettant de préserver le bon fonctionnement de la cohésion sociale (voir la figure 13). Ce modèle est loin d'être au point et, du fait que notre base de connaissances augmente lentement, il continue d'être modifié. Cependant, il permet de montrer le jeu d'un certain nombre des « mobilités complexes », ainsi que les nombreuses réitérations mises en action par les divers éléments du modèle.

Figure 13
Liens causaux entre la cohésion sociale et les retombées sociales



Source : Stanley, PC; Lavis pour PC, McCracken pour PC

Le modèle élaboré reconnaît qu'il y a des facteurs multiples de la cohésion sociale ou des sociétés viables et que les politiques gouvernementales ne sont que quelques-uns de ces facteurs. La société civile et le capital social que celle-ci génère sont également des facteurs importants du système, tout comme les institutions et les valeurs sur lesquelles s'appuie la société. Nos travaux de recherche ont également révélé qu'il y a une bonne part d'imprévisibilité systémique dans les diverses formes de cohésion sociale, caractéristique qui contribue à compliquer la tâche des responsables des politiques gouvernementales.

Le modèle proposé illustre également de quelle manière la cohésion sociale influe sur les retombées sociales et de quelle manière celles-ci ont, à leur tour, une incidence sur le degré de cohésion sociale d'une société. Il y a trois liens majeurs entre la cohésion sociale et les retombées sociales. Tout d'abord, plus la cohésion sociale est forte dans une société, plus il y aura d'appui de la part des politiciens à

l'élaboration d'une politique publique étayant des programmes universels aussi intéressants que les programmes en éducation, les programmes d'assurance-maladie et les programmes de répartition des revenus. Les effets de ces politiques sur les retombées sociales sont démontrables, notamment du fait que leur accès est universel. Deuxièmement, plus la cohésion sociale est forte, plus sont forts l'adhésion aux normes sociales de comportement et l'appui aux institutions et aux valeurs sociales (respect des lois, honnêteté et loyauté) qui rendent la coopération plus aisée et réduisent les risques, ce qui contribue à produire plus sûrement des retombées sociales. Troisièmement, une cohésion sociale élevée accroît la participation à la vie civique, ce qui non seulement contribue directement à produire d'autres retombées sociales souhaitables, mais a également pour effet d'accroître le capital social qui, comme on l'a vu, contribue à son tour à accroître indirectement les retombées sociales.

Cependant, les liens causaux ne sont pas l'élément clé de ce modèle, mais plutôt le mécanisme par lequel les retombées sociales accrues, si elles sont réparties équitablement, favorisent la cohésion sociale. Si les membres de la société obtiennent une juste part (ce qui devrait être le cas dans une société dont les politiques appuient l'action collective et dans une société qui prône des règles comme le respect des lois, l'honnêteté et la loyauté et dans laquelle la participation à la vie civique est importante), ils seront alors motivés à coopérer et à apporter leur contribution à la société. Cette réciprocité a trois conséquences essentielles :

- 1) la cohésion sociale et les retombées sociales souhaitables se renforcent mutuellement à l'infini. Cependant, si la spirale devait changer de nature, et donner des retombées préjudiciables ou une répartition inéquitable des bienfaits sociaux, cela éroderait la cohésion sociale et aurait pour effet, par ricochet, d'entraîner une détérioration des retombées sociales. En d'autres mots, on passerait d'une spirale souhaitable à une spirale préjudiciable.
- 2) Toute politique ou, dans les circonstances, tout changement advenant dans la chaîne causale peut avoir une incidence sur les autres éléments du modèle. Une réduction de l'appui politique à un programme de bien-être social peut sembler sans lien avec les retombées en santé ou en éducation; or, du fait que cela provoque une érosion de la cohésion sociale, il peut s'en suivre à long terme une foule d'effets touchant diverses autres retombées sociales.
- 3) Une bonne politique est le seul moyen infaillible d'accroître la cohésion sociale, car l'appui politique ne saurait être commandé, les valeurs et l'adhésion aux règles informelles peuvent difficilement être enchâssées dans des lois et la participation à la vie civique ne peut pas être imposée. Cependant, toute politique peut être une politique de cohésion sociale, car toute politique a pour effet indirect d'accroître ou de réduire la volonté des citoyens de coopérer, et également pour effet d'accroître ou de réduire leur sentiment d'inclusion et leur sentiment d'appartenance.

Il ressort clairement de nos travaux de recherche qu'une bonne compréhension de la cohésion sociale suppose une recherche horizontale multisectorielle permettant de cerner toute la complexité du concept et son incidence sur les institutions et les politiques. Les comparaisons internationales ont révélé que la perception que l'on a de la cohésion sociale tend à déterminer les mesures prises pour relever les défis stratégiques. Cette incertitude théorique apparente n'est pas l'indice d'un manque de direction au chapitre de la prise de décision stratégique. Au contraire, nous avons constaté que les organisations étudiées font des interventions substantielles au nom de la cohésion sociale, ce qui appuie l'affirmation selon laquelle l'ambiguïté essentielle au concept de cohésion sociale a pour effet d'ouvrir la voie à l'action⁸⁰.

3.2 Les lacunes de la recherche et les besoins à combler

Au cours des derniers mois, le Réseau sur la cohésion sociale a pris part à de nombreuses consultations avec des représentants du gouvernement, des universitaires, des groupes de réflexion et des organisations non gouvernementales pour savoir quelles devront être les priorités pour des recherches futures. Ces consultations ont confirmé qu'il y a effectivement plusieurs champs à couvrir, tant en ce qui a trait aux priorités devant sous-tendre la recherche qu'à l'élaboration des politiques.

⁸⁰ M. Sharon Jeannotte, *SRA-309 – Social Cohesion Around the World: An International Comparison of Definitions and Issues*, Ottawa, 2000, page 26.

Les personnes consultées nous ont dit que nous devrions partir de ce qui cimente la société canadienne et nous pencher sur ce qui pourrait la diviser. Les principaux aspects pour lesquels des recherches horizontales supplémentaires pourraient contribuer à une meilleure prise de décision en matière de cohésion sociale sont les suivants :

- répartition des revenus et pauvreté
- inclusion et participation
- diversité et ethnicité
- exercice des pouvoirs, citoyenneté et confiance dans les institutions
- évaluation et causalité

Par ailleurs, plusieurs **questions à facettes multiples** – notamment deux ayant une longue portée dans le temps et une autre ayant capté l'attention du public de façon toute particulière ces derniers mois – sont apparues dominantes dans les consultations. Il s'agit des questions suivantes : 1) le dossier des autochtones canadiens; 2) les pressions sur la cohésion sociale, différentes mais également importantes, dans les grandes régions urbaines et dans les petites régions rurales; et 3) le rôle de la cohésion sociale en ce qui a trait à la paix et à la sécurité de la société canadienne.

Ces sujets de recherche reprennent, c'est certain, plusieurs des six dimensions de la cohésion sociale exposées par Jenson et Bernard – inclusion-exclusion, participation-non-participation, reconnaissance-rejet, légitimité-illégitimité et égalité-inégalité. L'autre dimension – appartenance-isolement – apparaît comme une retombée ayant des effets positifs dans ces divers domaines, en particulier en ce qui a trait à la citoyenneté.

Ces sujets de recherche évitent en outre le piège consistant à examiner les failles sans les rattacher aux aspects en cause, citoyenneté, exercice des pouvoirs, égalité et inclusion sociale, économique, culturelle et politique. Ils peuvent éventuellement conduire à des recherches dans trois domaines stratégiques clés – le bien-être des autochtones canadiens, la viabilité des collectivités urbaines et des collectivités rurales, et la sécurité de tous les Canadiens – domaines où il importe, de façon urgente, de bien comprendre les forces dynamiques de la cohésion sociale et de prendre des mesures. Les sous-sections suivantes expliquent brièvement les raisons pour lesquelles nous proposons ces thèmes pour la recherche sur la cohésion sociale.

3.2.1 Distribution des revenus et pauvreté

Nos travaux de recherche ont révélé que les inégalités de revenu et l'exclusion économique peuvent nuire à la cohésion sociale. La détérioration de la cohésion sociale a également une incidence sur la répartition du revenu. Cette dernière apparaît clairement comme une des questions centrales associées à la cohésion sociale; or, si nous sommes bien informés sur la répartition du revenu au Canada (et dans le reste du monde), la relation réciproque entre cette dernière et la cohésion sociale est mal comprise et aurait besoin d'être analysée de façon plus approfondie. Voici quelques-uns des aspects qui devraient faire l'objet d'une recherche :

- Quels sont les facteurs contribuant à la pauvreté et à l'exclusion sociale de certains Canadiens? De quelle manière se combinent-ils?
- Quels sont les liens entre l'exclusion économique et l'exclusion du marché du travail, d'une part, et l'exclusion de la vie sociale, culturelle et politique, d'autre part?
- Quels sont les effets sur la cohésion sociale de l'accentuation des écarts entre riches et pauvres et de l'augmentation du nombre des « abandons venant des classes supérieures » (des gens aisés qui cessent de se montrer intéressés à coopérer avec les autres pour le bien commun)?
- Quels sont les liens entre la cohésion sociale et la santé? Entre la cohésion sociale et le bien-être des enfants?
- Dans quelle mesure la cohésion sociale peut-elle aider à expliquer les retombées socio-économiques insatisfaisantes chez les autochtones? L'activité est-elle la clé pour une amélioration des retombées?
- Quelles sont les conséquences des écarts socio-économiques dans les régions urbaines?
- Quelles sont les clés de la viabilité sociale et économique des collectivités rurales?

3.2.2 Inclusion et participation

L'inclusion sociale est pratiquement une condition indispensable de la cohésion sociale. Les politiques relatives à la participation et à l'inclusion sont donc au cœur des préoccupations en matière de cohésion sociale. Nos travaux de recherche ont révélé que la volonté et la capacité de coopérer sont essentielles à la viabilité des collectivités – qu'il s'agisse de collectivités nationales, régionales, locales ou virtuelles. Cependant, nous avons peu d'information sur l'incidence des politiques gouvernementales sur la capacité de coopérer des collectivités. De même, nous n'avons pas une compréhension suffisante de l'équilibre optimal entre les interventions du secteur public, celles du secteur privé et celles du secteur communautaire appuyant la cohésion sociale. Voici quelques-uns des aspects qui devraient faire l'objet d'une recherche :

- Quels sont les facteurs déterminants de la participation? Les politiques du gouvernement fédéral favorisent-elles leur libre jeu ou le freinent-elles?
- Quelles sont les compétences, les ressources et les valeurs les plus importantes pour que les individus se sentent inclus?
- Quelles sont les tendances au Canada en ce qui a trait au capital social? Ce dernier est-il en croissance? En décroissance? En train de changer de nature?
- Quels sont les types de participation qui contribuent le mieux à l'édification de collectivités inclusives et viables? La participation à la vie économique? Le bénévolat? La participation à la vie culturelle? La participation à la vie civique (p. ex. vote, assistance aux réunions)?
- Quelles sont les formes du capital social et de la participation dans les collectivités autochtones? Celles-ci aident-elles à expliquer les retombées socio-économiques?
- Quelles sont les caractéristiques du capital social dans les quartiers cohésifs? En quoi sont-elles différentes dans les quartiers dysfonctionnels? Quels sont les liens avec la sécurité publique?

3.2.3 Diversité et ethnicité

Une société socialement cohésive n'a pas nécessairement à être une société homogène ou une société dont tous les membres ont les mêmes valeurs. Ce n'est pas non plus une société où il n'y a aucun conflit ni aucune dissension. En fait, les recherches effectuées jusqu'à présent révèlent qu'une société sans dissension est une société où la cohésion sociale est très faible. L'expression de valeurs et d'attitudes différentes favorisent à long terme la viabilité de la société; une société cohésive est une société qui sait utiliser la diversité comme source d'énergie pour alimenter le développement. Les sociétés qui ne savent pas faire cela sont souvent déchirées par leur diversité. On n'a pas encore bien élucidé de quelle manière une société préserve l'équilibre entre une diversité créative et une structure viable. Cependant, il s'agit là d'un aspect fondamental du développement social, qui a également une importance pour la paix, l'ordre et la sécurité. Voici quelques-uns des aspects qui devraient être approfondis :

- Dans quelle mesure l'interaction des facteurs de diversité (âge, sexe, race, langue, aptitudes physiques, aptitudes mentales, etc.) joue-t-elle à l'avantage ou au désavantage des individus?
- Quels programmes, politiques et institutions ont le mieux réussi à arbitrer les différences et à favoriser une meilleure compréhension?
- Quels mécanismes (lois, politiques, programmes) se sont avérés les mieux aptes à satisfaire à la fois les besoins des majorités et ceux des minorités? Dans quelle mesure les écarts quant à la reconnaissance et à la satisfaction de ces besoins influent-ils sur la cohésion sociale?
- Quels sont les effets du sexisme, du racisme, de l'âge et des autres tensions sociales sur la cohésion sociale? Quels sont les effets particuliers de ces attitudes sur les autochtones, sur les immigrants récents et sur les minorités visibles? Quelles sont les conséquences pour la sécurité publique?
- Quelles sont les causes sous-jacentes des taux d'incarcération élevés observés chez les autochtones? Le système juridique canadien est-il en mesure d'accommoder les complexités culturelles de cette question?
- Quelles sont les incidences des profils de diversité différents des régions urbaines et rurales du Canada?

3.2.4 Exercice des pouvoirs, citoyenneté et confiance dans les institutions

La baisse des niveaux de confiance dans le gouvernement et dans les institutions traditionnelles de même que les difficultés de plus en plus grandes auxquelles font face les gouvernements quand il s'agit d'obtenir un consensus relativement à des mesures collectives semblent refléter une diminution de la cohésion sociale. Une bonne compréhension de la nature, du degré et des causes de méfiance, du rôle de la cohésion sociale par rapport à l'édification de la confiance dans les institutions et à l'appui à ces dernières, et du rôle des institutions par rapport à la préservation de la cohésion sociale sont critiques pour le développement de politiques efficaces dans ces domaines. Dans la société mondiale d'aujourd'hui, il semble qu'il soit nécessaire d'adopter de nouvelles formes plus efficaces pour l'exercice des pouvoirs si l'on veut que la notion de citoyenneté nationale survive dans un environnement caractérisé par la présence d'identités multiples en concurrence. La recherche sur la cohésion sociale pourrait porter sur les aspects suivants :

- Les nouvelles formes d'exercice des pouvoirs renforcent-elles ou érodent-elles la cohésion sociale? Les modèles centraux et périphériques devraient-ils être adaptés de façon à mieux correspondre à un environnement réseauté?
- Quels sont les modèles d'exercice des pouvoirs qui fonctionnent? Quels sont ceux qui ne fonctionnent pas?
- De quelle manière les divers ordres de gouvernement pourraient-ils collaborer plus efficacement entre eux et avec le secteur privé et le secteur communautaire pour promouvoir la cohésion sociale et l'inclusion sociale?
- Les technologies d'information et de communication peuvent-elles servir à créer de nouvelles formes d'exercice des pouvoirs qui soient plus inclusives?
- Quelles sont les tendances en ce qui a trait à la confiance dans les institutions et à la confiance relationnelle? Quels sont les facteurs déterminants de la confiance? Pourquoi la confiance dans les gouvernements est-elle en perte de vitesse chez les jeunes? Que peut-on faire pour renverser cette tendance?
- Quel est le lien entre la confiance et la cohésion sociale? Entre la confiance et la citoyenneté active? Entre la confiance et le bien-être social?
- Quelles sont les formes d'exercice des pouvoirs qui sont les mieux appropriées dans le cas des collectivités autochtones en milieu urbain et en milieu rural?

3.2.5 Évaluation et causalité

Si les concepteurs des politiques doivent prendre en considération l'incidence d'une politique donnée sur la cohésion sociale, il nous faut savoir de façon plus précise de quelle manière la cohésion sociale est créée, ce qui la détériore et ce qu'il faut faire pour la préserver. Les efforts faits (et décrits plus haut) pour élaborer un ensemble d'indicateurs de la cohésion sociale ne représentent qu'une partie de ce qui doit être fait dans le domaine. Il est ressorti de nos consultations que nous avons une abondance de données, mais que les travaux d'analyses sont insuffisants, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de sources d'information existantes et possibles en ce qui a trait à la cohésion sociale qui ne sont pas utilisées au maximum pour faire avancer la compréhension de ce concept. En voici un aperçu :

Source d'information	Besoin d'analyse
Enquêtes mondiales sur les valeurs(1981, 1990, 2000)	Analyse des tendances et analyse multidimensionnelle
Enquêtes sociales générales (cycle 12, emploi du temps, cycle 13, victimisation, cycle 14, accès à l'information et technologies de communication)	Analyse multidimensionnelle et analyse causale
Enquête sociale générale, cycle 17, capital social	Élaboration et essai
Indice d'inclusion sociale (York University)	Élaboration et essai

Source d'information	Besoin d'analyse
Indice de sécurité personnelle (CCDS)	Analyse des tendances
Indice de santé de la population	Analyse multidimensionnelle et analyse des tendances
Enquête sur le capital social, ESC (Université de la Colombie-Britannique)	Analyse multidimensionnelle et analyse causale
Données du recensement	Analyse des tendances et analyse causale, diversité et retombées socio-économiques
Enquête sur la diversité ethnique	Analyse multidimensionnelle

3.3 Les capacités

Les sources d'information listées ci-dessus ne sont que des exemples parmi d'autres de données pouvant éventuellement améliorer notre compréhension de la cohésion sociale et contribuer au processus lié aux politiques. Malheureusement, il demeure des obstacles importants, tant au plan des ressources humaines et au plan financier à l'intérieur du gouvernement fédéral, du secteur de la recherche et du secteur des organismes sans but lucratif, qui limitent notre capacité de recueillir cette information pour le bénéfice des décideurs.

Bien que l'analyse des données en rapport avec les sujets de recherche identifiés ci-dessus puisse être effectuée par les ministères responsables, la plupart des ministères intéressés par la préservation de la cohésion sociale manquent de ressources pour pouvoir le faire seuls. Un regroupement des ressources par « grappes » de ministères pourrait pallier en partie ce problème, mais les mécanismes actuels de financement en collaboration de projets de recherche horizontaux conjoints sont lourds et prennent beaucoup de temps; de plus, ils ont souvent pour effet d'empêcher la collaboration plutôt que de la favoriser.

Comme dans le cas de l'exploitation agricole, la « cueillette » de données n'est qu'une première étape. Les fruits de la cueillette doivent ensuite être transformés pour pouvoir être acceptés par les consommateurs. Cela nécessite un capital humain – c'est-à-dire des travailleurs du savoir spécialisés qui comprennent l'utilisation possible et les limites des données et qui soient en mesure d'en faire une présentation compréhensible et utile pour les décideurs. Comme la plupart des secteurs de la société canadienne, le gouvernement et les universités s'apprentent à connaître un départ massif des travailleurs du savoir, la génération du *baby-boom* étant à la veille de la retraite. Il faudra des années pour renouveler l'effectif et il faudra également prendre des mesures novatrices pour garantir que l'on dispose toujours d'une capacité de savoir suffisante jusqu'à ce que la nouvelle génération de chercheurs soit en mesure de prendre le relais.

Enfin, on ne saurait éluder le fait qu'une recherche appropriée nécessite du temps et de l'argent. L'investissement dans des données d'enquête de qualité supérieure peut prendre plusieurs années et coûter des millions de dollars. L'analyse de cette information peut aussi prendre plusieurs années et coûter des millions de dollars de plus. Cependant, la recherche est un investissement indispensable si nous voulons identifier ou renforcer les politiques propices à préserver l'intégrité de notre société et nous avons tout intérêt à trouver les ressources voulues pour pouvoir faire un tel investissement.

3.4 La cohésion sociale et la prise de décision

Un lecteur attentif à la mémoire fidèle se rappellera qu'au début de ce rapport, nous avons dit que nous reviendrions sur la dernière des questions posées dans l'introduction : de quelle manière une bonne connaissance de la cohésion sociale peut-elle aider les décideurs de tous domaines à prendre de meilleures décisions? Nous croyons qu'il vaut toujours mieux prendre des décisions à partir de données solides plutôt qu'en réaction à une situation de crise ou sur la base de perceptions illusoire. Jocelyne Bourgon, anciennement greffière du Conseil privé, a particulièrement bien exprimé ce point de vue, à

l'occasion d'une conférence portant sur le renforcement de la capacité en rapport avec les politiques, tenue en 1996, où elle a déclaré : « dans la mesure où nous nous engageons résolument à nous tourner vers l'avenir, à prévoir les enjeux, à enclencher les recherches qui seront nécessaires dans deux ou trois ans, notre capacité d'élaborer des politiques s'en trouvera renforcée »⁸¹.

Nous aimerions ajouter à cela qu'une bonne compréhension du rôle de la cohésion sociale pour ce qui est de préserver l'intégrité de la société canadienne ne saurait manquer d'améliorer notre capacité de prendre des décisions plus justes en ce qui concerne les politiques dans une variété de domaines. La qualité des décisions prises par les diverses institutions dans une société démocratique est un facteur déterminant en ce qui a trait au nombre de citoyens dont « l'adhésion » au bien-être collectif de la société est acquise et au nombre des citoyens que la frustration pousse au « désengagement ». Dans ce sens, une bonne politique publique fait partie intégrante de la « spirale souhaitable » qui préservera la cohésion sociale et renforcera la confiance indispensable à la viabilité des sociétés.

⁸¹ Jocelyne Bourgon, « Le rôle fondamental de la fonction publique », *Repenser les politiques : renforcer la capacité d'élaborer les politiques : rapport d'un colloque*, Ottawa, 1996, page 28.

Bibliographie

- Abou Najm, N. *SRA-625 - The Devaluation of Foreign Credentials in Canada*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2001.
- Adsett, M. *L'ordre symbolique du Canada: analyse empirique de la valeur subjective des symboles de l'identité canadienne*, Ottawa, GSPR, Programme d'identité canadienne, ministère du Patrimoine canadien, 1999.
- Adsett, M. et M. Wilmot. *Attitudes envers la diversité au Canada dans le contexte de la cohésion sociale*, Ottawa, GSPR, Programme d'identité canadienne, ministère du Patrimoine canadien, 1999.
- Adsett, M. *Contact, appartenance et dualité linguistique : accent mis sur les jeunes et les régions*, Ottawa, GSPR, Programme d'identité canadienne, ministère du Patrimoine canadien, 1997.
- Adsett, M. *Identité, attachement et sentiments d'appartenance : étude de la recherche d'opinion publique*, Ottawa, GSPR, Programme d'identité canadienne, ministère du Patrimoine canadien, 1998.
- Adsett, M. et F. Mata. *Multiculturalisme, immigration et racisme, 1991-1999*, Ottawa, GSPR, Programme d'identité canadienne, ministère du Patrimoine canadien, 1999.
- Aizlewood, A. et M. Doody. *SRA-forthcoming - Communities and the Internet: Renegotiating Identities in Cyberspace*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2001.
- Aizlewood A. *SRA-470 - Comparing Conceptions of Citizenship: Analysis of Public Attitudes in Five Liberal Democracies*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1999.
- Aizlewood, A, R. Butt et D. Price. *SRA-434 - Diversity in the United States: Understanding the Role of the State*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1999.
- Aizlewood, A. *SRA-418 - Dividing Loyalties: Community Identification and Social Citizenship in an Era of Provincialism*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1998.
- Aizlewood, A. et M. Doody. *SRA-forthcoming - Seeking Community on the Internet: Ethnocultural Use of Information Communication Technologies (Phases 1 and 2)*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2001.
- Aizlewood, A. *SRA-511 - Social Cohesion Indicators Workshop Report*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2000.
- Akbari, A. « Économique de l'immigration et de la discrimination raciale : une revue de la documentation (1970-1989) », Ottawa, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, 1992.
- Backhouse, C. *La construction historique de l'identité raciale et ses répercussions sur la réconciliation*, document produit pour le compte du ministère du Patrimoine canadien, Halifax, présentation faite au séminaire sur l'Identité ethnoculturelle, raciale, religieuse et linguistique, 1^{er} et 2 novembre 2001, disponible à l'adresse : <http://www.metropolis.net>
- Baeker, Greg. *SRA-494 - Citizens Versus Consumers: Connections to What?*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2000.
- Baeker, Greg. *SRA-468 - Cultural Policy and Cultural Diversity in Canada*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2000.

- Baeker, Greg et Carol Tator. *SRA-472 - Shifting Images: A Forum on the Arts in a Pluralist New Millennium: Mapping the Terrain of Cultural Pluralism in the Arts*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2000.
- Baker, M. et D. Benjamin. « Ethnicity, Foreign Birth and Earnings: A Canada/US Comparison », M. Abbott, C. Beach et R. Chaykowski, éditeur, *Transition and Structural Change in the North American Labour Market*, Kingston (Ontario), IRC Press, Queen's University, 1995.
- Banting, Keith G. « Social Citizenship and the Multicultural Welfare State », *Citizenship, Diversity and Pluralism: Canadian and Comparative Perspectives*, documents présentés à la conférence de Saskatoon, tenue du 30 octobre au 1^{er} novembre 1997, Montréal, McGill-Queen's University Press, pages 108 à 136, 1999.
- Basran, G. et Li Zong. « The devaluation of Foreign Credentials As Perceived By visible Minority Immigrants In Canada », *Canadian Ethnic Studies*, 30 (3), pages 6 à 23, 1998.
- Beavon, Dan et Martin Cooke. *Measuring the Well-Being of First Nations Peoples*, Ottawa, Affaires indiennes et Nord canadien, non daté.
- Bernard, Paul. *RSA-491/RCRPP - La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept?*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2000.
- Beshiri, Roland. « Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada : le secteur primaire », *Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada*, 2(7), Statistique Canada, n° 21-006-XIE au catalogue, mars 2001.
- Bourgon, Jocelyne. « Le rôle fondamental de la fonction publique », *Repenser les politiques – renforcer la capacité d'élaborer les politiques : rapport d'un colloque*, Ottawa, Centre canadien de gestion, 1996.
- Brink, Satya et Allen Zeesman. *R-97-9E - Measuring Social Well-Being: An Index of Social Health in Canada*, Ottawa, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, 1997.
- Direction générale de la politique sur la radiodiffusion. *French on the Internet: A Study of Internet Use by Francophones in Canada*, Ottawa, Secteur du développement culturel, ministère du Patrimoine canadien, 2001 et ensuite.
- Butt, R. et B. Motzney. *SRA-56 - International Comparative Review of Citizenship and Identity Youth Policies and Programming*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1994.
- Butt, R. *SRA-156 - National Symbols and National Identity: An International Comparative Review*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1996.
- Institut canadien de conservation. *Strategy to Ensure the Long-Lasting Protection of Cultural Objects and Collections*, Ottawa, Secteur des arts et du patrimoine, ministère du Patrimoine canadien, 2000.
- Christofides et Swidinsky. « Wage Determination by Gender and Visible Minority Status: Evidence from the 1989 LMAS », *Canadian Public Policy*, 20(1), pages 34 à 51, 1994.
- Citoyenneté et Immigration. *Statistiques sur l'immigration, 1996*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1999.
- Compas-National Post. *Pluralism and Tolerance: Public attitudes in Canada*, rapport du National Post sur les attitudes à l'endroit de certaines minorités visibles et non visibles, des autochtones et des revendications territoriales des autochtones en Colombie-Britannique, Ottawa et Toronto, Compas Inc., 1999.

- Dayton-Johnson, J. *SRA-502 - Social Capital, Social Cohesion, Community: A Microeconomic Analysis*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1999.
- deSilva, A. « Wage discrimination against natives », *Canadian Public Policy*, 20(1), pages 34 à 51, 1999.
- deSilva, A. et C. Dougherty. *Discrimination against visible minority men*, Ottawa, DRHC, Direction générale de la recherche appliquée, document de planification stratégique, W-96-6E, 1996.
- Doody, M. *SRA-413 - Implications of a Knowledge-based Economy and Society*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1999.
- Les Associés de recherche. *Repenser le gouvernement 2000 : deuxième vague*, Rapport final, Ottawa, Les associés de recherche Ekos inc., juin 2000.
- Les Associés de recherche. *Repenser le gouvernement 2001*, Ottawa, Les Associés de recherche inc., mai 2001(?)
- Les Associés de recherche. *The Public Security Monitor*, Ottawa, Les Associés de recherche inc., décembre 2001.
- Gagnon F. et M. Pagé. *RSA-366 - Cadre conceptuel d'analyse de la citoyenneté dans les démocraties libérales*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1999.
- George, P. et P. Kuhn. « The Size and Structure of Native-White Differentials in Canada », *Canadian Journal of Economics*, 27(1), pages 20 à 42.
- Glossop, Robert. « Mot d'ouverture », *Une nouvelle façon de penser? Vers une vision d'inclusion sociale*, 8 et 9 novembre 2001, Ottawa, Conseil canadien de développement social.
- Goldfarb Consultants. *The Goldfarb Report 2001 - volume 1*, Toronto, Goldfarb Consultants, 2001.
- Hall, M., T. Knighton, P. Reed, P. Bussière, D. McRae et P. Bowen. *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, ministère de l'Industrie - n° 71-542-XPE au catalogue de Statistique Canada, 1998, également disponible à l'adresse : <http://www.statscan.ca> .
- Harvey, David. *Justice, Nature and the Geography of Difference*, Oxford, R.-U., Blackwell Publishing, 1996.
- Hébert, Y. et C. Ungerleider. *Citizenship Values: A State of the Art Survey*, Ottawa, projet Metropolis, 2001.
- Howland, J. et C. Sakellariou. « Wage discrimination, occupational segregation and visible minorities in Canada », *Applied Economics*, 25, pages 1413 à 1422, 1993.
- Hum, D. et W. Simpson. *Possibilités salariales pour les minorités visibles au Canada*, Enquête sur la dynamique du revenu et du travail, document de recherche, Ottawa, Statistique Canada, 1998.
- Jackson, Andrew, Gail Fawcett, Anne Milan, Paul Roberts, Sylvain Schetagne, Katherine Scott et Spy Tsoukalas. *SRA-542 - Social Cohesion in Canada - Possible Indicators - Highlights*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2000.
- Jeannotte, M.S., N. Ellis et R. Butt. *RSA-230 - Identité, culture et valeurs canadiennes : construire une société cohésive*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1996.

- Jeannotte, M.S. *SRA-541 - Cultural Symbiosis: Cultural Participation and Cohesive Communities*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2000.
- Jeannotte, M.S. et A. Aizlewood. *SRA-296 - Drifting Away: Canadian Trust, Hope and Pride in a Global Economy*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1999.
- Jeannotte, M.S. *SRA-544 - Singing Alone? The Contribution of Cultural Capital to Social Cohesion and Sustainable Communities*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2002.
- Jeannotte, M.S. *SRA-309 - Social Cohesion Around the World: An International Comparison of Definitions and Issues*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2000.
- Jenson, Jane et Martin Papillon. *The Canadian Diversity Model: A Repertoire in Search of a Framework*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, RCRPP, document de travail n° F/19, 2001.
- Jenson, Jane. *RSA-321/RCRPP - Les contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, RCRPP, étude n° F/03, 1998.
- Jones, Frank. « La participation communautaire : l'influence des expériences de jeunesse », *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa, Statistique Canada, été 2000.
- Kalbach, Madeline A. 2000. "Ethnicity and the Altar". In Madeline A. Kalbach and Warren E. Kalbach, éditeur, *Perspectives on Ethnicity in Canada: A Reader*, Toronto, Harcourt Canada, pages 111 à 120, 2000.
- Kalbach, M., W. Kalbach et J. Frideres. *SRA-539 - Who are We Anyway? Ethnic Identity or Ethnic Ancestry: Which is the Answer?*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2000.
- Karim, K., T. Cowl et R. Butt. *SRA-267 - Beyond Nationalism: Identity and Attachment in a Post-modern World.* Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1997.
- Karim, K. *SRA-371 - From Ethnic Media to Global Media: Transnational Communication Networks Among Diasporic Communities*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1998.
- Karim, K., S. Smeltzer et Y. Loucheur. *SRA-348 - Online Access and Participation in Canadian Society*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1998.
- Karim, K. *SRA-349 - Relocating the Nexus of Citizenship, Heritage and Technology: Towards a New Social Contract?*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1997.
- Kawachi, I. *Social Cohesion and Health*, document présenté à la conférence du Kansas sur la santé et ses facteurs déterminants, 20 et 21 avril 1998.
- Kirpitchenko, L. *SRA-436 - Social Cohesion and Cultural Practices: Beyond the Mainstream*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1999.
- Knack, S. et Keefer, P. « Does Social Capital have an Economic Payoff? A Cross-Country Investigation », *Quarterly Journal of Economics*, novembre 1997, pages 1251 à 1288.
- Kymlicka, W. *Théories récentes sur la citoyenneté*, Ottawa, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada,

1992.

Lavis, J.N. et G. Stoddart. *SRA-507 - Social Cohesion and Health*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1999.

LeBlanc, P. *SRA-23 - International Comparative Review of Human Rights Policies*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1995.

Lessard, C. *RSA-569 - Les unions exogames au Canada en 1996: un regard particulier sur Toronto, Montréal et Vancouver*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2001.

Lessard, C. *SRA-57 - Youth and Canadian Identity: A Review of Academic Literature*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1994.

Li, Peter. « The Market Worth of Immigrants' Educational Credentials », *Canadian Public Policy*. 27 (1), pages 23 à 38, 2001.

Lian, J. et D. Mathews. « Does the vertical mosaic still exist? Ethnicity and income in 1991 », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 35(4), pages 461 à 482, 1998.

Mata, F. et R. Pendakur. « Immigration, Labour Force Integration and the Pursuit of Self-Employment », *International Migration Review*, 33 (2), pages 378 à 402, 1999.

McClymont, D. *SRA-8 - Diversity in National Parks and National Historic Sites: An International Comparative Review*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1995.

McCracken, Mike. *SRA-505 - Social Cohesion and Macroeconomic Performance*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1999.

Mosco, V. *SRA-372 - The Socio-cultural Implications of a Knowledge-based Society: A Prospective Research Survey*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1998.

Multiculturalisme et Citoyenneté Canada. *Opinion sur le multiculturalisme et la citoyenneté, 1991 : enquête menée par le groupe Angus Reid pour le compte de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada*, Ottawa, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, 1991.

Nevitte, N. *SRA-377 - Attributes of Canadian Citizenship: An Empirical Analysis*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1998.

Ogrodnik, L. *Patterns in Culture Consumption and Participation*, Ottawa, Programme de la statistique culturelle, Statistique Canada, 2000.

Osberg, L. « Sustainable Social Development », Allen et Rosenbluth, éditeur, *False Promises: The Failure of Conservative Economics*, Vancouver, New Star Books, pages 227 à 242, 1992.

Osborne, Brian S. *Paysages, mémoire, monuments et commémoration : l'identité à sa place*, déclaration de principe commandée par le ministère du Patrimoine canadien pour le séminaire sur l'identité et la diversité ethnoculturelles, raciales, religieuses et linguistiques, Halifax, 1^{er} et 2 novembre 2001, sera également disponible à l'adresse : <http://www.metropolis.net>

Patel, D. *Canada's Emerging Transnational Communities: Policy Issues*, Ottawa, GSPR, Programme d'identité canadienne, ministère du Patrimoine canadien, 2000.

Pendakur, K. et R. Pendakur. *SRA-538 - Colour My World: Has the minority-majority earnings gap*

- changed over time?*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2000.
- Pendakur, K. et R. Pendakur. « The colour of money: earnings differentials among ethnic groups in Canada », *Canadian Journal of Economics*, 31(3), pages 518 à 548, 1998.
- Pendakur, R. *SRA-416 - Diversity in the Making*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1999.
- Pendakur, R. *Immigrants and the Labour Force: Policy, Regulation and Impact*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2000.
- Pendakur, R. et J. Hennebray. *Multicultural Canada 1996: a demographic overview*, Programme du multiculturalisme, Patrimoine canadien, ébauche.
- Peters, Suzanne. *À la recherche de valeurs canadiennes : Un rapport de synthèse*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 1995.
- Phipps, Shelley. *SRA-506 - Social Cohesion and the Well-Being of Canadian Children*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1999.
- Price, D. *SRA-160 - Canada Compared: Cross-National Indicators of Internet Access*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1998.
- Price, D. *SRA-403 - Online Citizen Deliberation and Engagement: An Analysis of Research and Models*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1998.
- Price, D. *SRA-404 - The Right to Communicate in the Information Society: An International Comparative Review of Policy Approaches and Options to Universal Access*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1999.
- Premier ministre du Canada. « La troisième voie : la voie canadienne », discours prononcé à la conférence de Berlin sur *une gouvernance de progrès pour le XXI^e siècle*, 2 et 3 juin 2000, disponible à l'adresse : <http://pm.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=keyinitiatives&sub=thecanadianwayinthestcen&Doc=thecanadianwayintheestcen.f.htm>
- Le profil du volontaire canadien : guide de l'enquête de 1987 sur les activités bénévoles au Canada*, novembre 1989, disponible à l'adresse : <http://www.volunteer.ca/volunteer/francais/index.html>.
- Putnam, Robert. *Making Democracy Work: Civic Institutions in Modern Italy*, Princeton (N.-J.), Princeton University Press, 1993.
- Région du Québec. *Attitudes, Experiences and Issues of the Anglophone Communities of Quebec*, Montréal, ministère du Patrimoine canadien, 2000.
- Région du Québec. *Regional Differentiation of Official-Language Communities in Quebec*, Montréal, ministère du Patrimoine canadien, 2000.
- Reed, P. et K. Selbee. *Patterns of Citizen Participation and the Civic Core in Canada*, présentation faite au Réseau sur la cohésion sociale, *What Will Hold Us Together?*, Hull, 1^{er} mars 2000.
- Reitz, J. *Immigrant Skill Utilisation in the Canadian Labour Market: Implications of Human Capital Research*, Boston, Weatherhead Centre for International Affairs and the Department of Sociology, Harvard University, 2001.
- Richard, Madeline A. *Ethnic Groups and Marital Choices*, Vancouver, UBC Press, 1991.
- Ronfeldt, D. et J. Arquilla, éditeur. *Networks, Netwars, and the Fight for the Future*, Washington, Rand Corporation, 2001, disponible à l'adresse : <http://www.rand.org/publications/MR/MR1382/>

- Sampson, R.J., S. Raudenbush et F. Earls. « Neighborhoods and Violent Crime: A Multilevel Study of Collective Efficacy », *Science*, 277, 15 août 1997, pages 918 à 924, disponible à l'adresse : <http://www.sciencemag.org>
- Sears, A., G. Clarke et A.S. Hughes. *SRA-362 - Canadian Citizenship Participation: The Pluralist Ideal and Citizenship Education for a Multinational State*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1998.
- Séguin, M. *SRA-47 - Electronic Democracy: Televoting - Enabling Participatory-Representative Virtual Democracy*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1994.
- Smith, Marilyn. *SRA-586-e - Recognition of Foreign Credentials: A Survey of Recent Community-Based Research Projects (c.1995-2001) Funded by the Multiculturalism Program*, Ministère du Patrimoine canadien, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 2001.
- Stanley, Dick. *SRA-302 - The Economic Consequences of Social Cohesion*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1997.
- Stelcner, M. « Earnings differentials among ethnic groups in Canada: A review of the research », *Review of Social Economy*, 58(3), pages 295 à 317, 2000.
- Stelcner, M et N. Kyriazis. « An empirical analysis of earnings among ethnic groups in Canada », *International Journal of Contemporary Sociology*, 32(1), pages 41 à 79, 1995.
- Urry, J. « Mobile sociology », *British Journal of Sociology*, 51(1), pages 185 à 203, 2000.
- Vertovec, S. et R. Cohen (eds). *Migration, Diasporas and Transnationalism*, Aldershot, R.-U., Edward Elgar Publishers, 1999.
- Wilkinson, R. *Unhealthy Societies: The Afflictions of Inequality*, New York, Routledge, 1996.
- Wooley, Frances. *SRA-508 - Social Cohesion and Voluntary Activity: Making Connections*, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse stratégiques, ministère du Patrimoine canadien, 1999.